LUNDI 13 Décembre 1915 — 112e ANNÉE — N° 347

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRÉNÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Abonnements: Pau et Basses-Pyrénées — Trois mois, 6 fr. — Six mois, 11 fr. — Un an, 22 fr. Autres Départements et Colonies — 6 50 — 12 — 24. Etranger — 10 — 20 — 28. Les abonnements sont payables d'avance.

RÉDACTION-ADMINISTRATION PAU 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU — BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité: Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 —. Réclames (4e page) 40 c. la ligne. Chronique locale 50. LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT. TÉLÉPHONE 0.07. Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux, à PARIS et en province dans toutes les Agences. L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière.

Les Principaux Faits du 498e Jour de la Guerre

Les Négociations avec la Grèce sont entrées dans la voie d'une solution définitive.

L'Attitude enigmatique de la Roumanie inquiète la Bulgarie.

Le nombre des morts dans l'explosion du Havre est très élevé.

Dans la mer Noire, des torpilleurs russes ont détruit deux canonnières turques.

L'Episcopat du Sud-Ouest
ET LE "NOUVELLISTE DE BORDEAUX"

L'article que nous avons publié, le 28 novembre, sous le titre « Nos Deux Mères », nous a valu de l'Episcopat du Sud-Ouest des témoignages d'approbation que le *Nouvelliste de Bordeaux* a reçus avec la plus respectueuse gratitude.

Mgr Rivière, Evêque de Périgueux et Sarlat, le plus jeune et le dernier élu des Evêques de notre région, nous permettra de reproduire ici, en son entier, la Lettre qu'il a bien voulu adresser à notre Rédacteur en chef. Sa Grandeur résume trop bien le programme et les efforts déjà anciens de notre journal, et nos lecteurs et amis y trouveront, comme nous, le meilleur des encouragements.

« Périgueux, 30 novembre.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» Il m'est très agréable, à l'occasion de votre bel article d'avant-hier « Nos Deux Mères », d'adresser à votre personne et au « Nouvelliste de Bordeaux», que vous dirigez si bien, mes très cordiales félicitations.

» D'une orthodoxie toujours parfaite, défenseur ardent de l'Eglise et de ses droits, du Souverain Pontife et de ses actes, obéissant strictement aux indications données par le Pape et par les Evêques, ami du Clergé auquel il est entièrement dévoué, votre journal mérite d'être loué parmi les meilleurs de la Presse catholique.

» Le titre même de vos lignes d'hier indique bien la note dominante de toute votre œuvre. Fils de la France et fils de l'Eglise catholique, votre cœur bat ardemment d'un grand amour pour vos deux Mères et à toutes deux vous consacrez votre inlassable activité, la constante vaillance d'un talent vibrant et le profit d'un succès dès longtemps établi.

» Je tenais, Monsieur, à exprimer pour ma part aux fils si fidèles de l'Eglise que vous êtes à votre Rédaction, mes encouragements et mes bénédictions les plus sincères et à vous remercier de l'appui que vous donnez, dans notre Sud-Ouest, à la cause de Dieu.

» Veuillez agréer l'expression de mes sentiments dévoués et les plus distingués.

» MAURICE,

» Evêque de Périgueux et Sarlat. »

Le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, avait, le premier, dès la publication de l'article « Nos Deux Mères», exprimé son approbation. Son Eminence, qui a daigné nous donner maintes preuves qu'Elle suit avec intérêt les campagnes catholiques menées ici depuis la guerre, nous écrivait : « Continuez à rappeler en si bons termes que » la Religion et le Patriotisme doivent » non pas se méconnaître mais s'entr'aider parce qu'ils ont besoin l'un de » l'autre. »

Mgr Ricard, Archevêque d'Auch, nous a adressé d'identiques encouragements, terminant ainsi sa lettre : « Que le » *Nouvelliste*, qui fut toujours l'apôtre » de notre cause, continue son apostolat, et que Dieu lui donne le succès » qu'il mérite. »

Mgr Eyssautier, Evêque de La Rochelle et Saintes, nous dit, dans une lettre toute paternelle : « Vous méritez la » reconnaissance des catholiques pour » la vaillante campagne que mène le » *Nouvelliste*. »

Mgr Arlet, Evêque d'Angoulême, félicite et remercie le *Nouvelliste* pour ses articles : «On y sent toujours vibrer le » double sentiment chrétien et national. »

Mgr de Cormont, Evêque d'Aire et de Dax, veut bien nous assurer qu'il tient le *Nouvelliste* en « haute estime », ajoutant : « Votre journal propage les saines idées, les idées justes et chrétiennes. Il fait beaucoup de bien... C'est » vous dire tous les souhaits que je forme pour que ce journal prospère et » soit ainsi de plus en plus apprécié. »

Mgr Gieure, Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron, « approuve la campagne entreprise » et nous souhaite « plein succès ».

Mgr du Vauroux, Evêque d'Agen, nous écrit : « En faisant cette campagne, » vous montrez que vous avez la juste » compréhension des devoirs qui incombent au *Nouvelliste*, comme au » plus ancien journal catholique de notre région. J'approuve et bénis vos » efforts. »

Mgr Marty, Evêque de Montauban, nous écrit une lettre énergique et chaleureuse : « J'ai admiré votre habileté » en même temps que votre courage. » Vous avez su « faire passer » les vérités à dire. Après la guerre, s'il plaît » à Dieu, nous reprendrons ouvertement la lutte pour la vérité. Elle seule » nous sauvera. »

Mgr Schœpfer, Evêque de Tarbes et de Lourdes, nous envoie son « cordial merci », ses « félicitations » et ses « bénédictions ».

Mgr Humbrecht, Evêque de Poitiers, nous adresse « avec sa meilleure gratitude ses sincères compliments pour le bel article « Nos Deux Mères », créées par Dieu, qu'officiellement on veut toujours ignorer ».

Mgr Quilliet, Evêque de Limoges, écrit que notre article « est d'une juste et » noble inspiration, exprimée avec délicatesse et fermeté ». « Ce sont là, ajoute Sa Grandeur, idées et principes à répandre. »

Nous enregistrons ces marques de sympathie avec d'autant plus de reconnaissance et de fierté, que c'est, en moins d'une année, la seconde fois que l'unanimité de l'Episcopat du Sud-Ouest encourage et bénit le *Nouvelliste*. Déjà, en effet, au mois d'avril dernier, à l'occasion de la réfutation que nous avons faite des mensonges de la presse impie à l'égard du Souverain Pontife, Son Eminence le Cardinal Andrieu et nos Evêques exprimèrent au *Nouvelliste* la satisfaction que son attitude leur causait.

On nous permettra de rappeler, d'autre part, que les dépêches, émanées de toutes sortes d'agences, qui tendent à dénaturer les actes, les paroles et les pensées du Pape et à compromettre les Evêques et le Clergé, sont toujours l'objet de notre minutieuse surveillance et rigoureuse censure. Cela nous valut, en septembre dernier, une lettre de vives félicitations de Mgr Baudrillart, que l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris nous adressa spontanément à son retour de Rome.

De tels témoignages nous sont précieux à recueillir. Quelle récompense et quel stimulant ils constituent pour nous et pour notre grande et fidèle famille d'abonnés, d'amis et de lecteurs !

LE « *NOUVELLISTE.* »

L'EMPRUNT

Rappelons-nous que si la puissante Carthage a péri, c'est parce que ses riches mais égoïstes marchands avaient refusé à Annibal, déjà vainqueur des Romains, les ressources indispensables pour lui permettre d'achever leur écrasement. Grâce à cette faute irréparable, Rome a pu se ressaisir : Carthage a été complètement détruite, et ses immenses richesses passèrent aux Romains.

Ne commettons pas la même erreur.

S. G. Mgr AUGOUARD
nommé Archevêque titulaire de Cassiope

Une dépêche de Rome annonce officiellement que S. S. Benoît XV, dans le dernier Consistoire, a proclamé S. G. Mgr Augouard archevêque titulaire de « Cassiope », titre qui remplacera désormais le nom de l'ancien évêque de « Sinita ».

Le Souverain Pontife a conféré cette éminente dignité au vénéré vicaire apostolique de notre Haut-Congo français à l'occasion de son jubilé épiscopal. Pour reconnaître les longs et éclatants services de Mgr Augouard et pour donner à la France une nouvelle preuve de sa haute sympathie, N. S. P. le Pape *n'a pas hésité* à déroger aux séculaires coutumes ecclésiastiques qui n'admettaient pas cette transposition pour les évêques titulaires, et c'est avec *la plus vive spontanéité* que Benoît XV a acquiescé au désir qu'on Lui exprimait de donner à l'évêque des « anthropophages » une marque de la bienveillance du Saint Siège à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'épiscopat parmi ses trente-huit années d'Afrique. La trente-neuvième est commencée depuis le 5 décembre.

Nous ne pouvons que souhaiter au valeureux missionnaire un archiépiscopat aussi fécond que son épiscopat. Qu'il reçoive ici nos plus sympathiques félicitations. Ce glorieux honneur a été bien gagné : nous y applaudissons chaleureusement.

Communiqués Officiels

Communiqué à la Presse du 12 Décembre (15 heures)

RIEN A AJOUTER AU COMMUNIQUE PRECEDENT.

Communiqué du 11 Décembre (23 heures)

DUEL D'ARTILLERIE ASSEZ INTENSE EN BELGIQUE, DANS LA REGION D'HETSAS, AINSI QU'EN ARTOIS, PRES DE BULLY ET DE ROCLINCOURT.

DANS LA REGION DE ROYE, NOS BATTERIES ONT DISPERSE UNE TROUPE EN MARCHE ET DES CONVOIS ENNEMIS, SUR LA ROUTE DE VILLERS.

EN ARGONNE, AU NORD DU FOUR-DE-PARIS, NOUS AVONS FAIT EXPLOSER DEUX FOURNEAUX, QUI ONT DETRUIT UNE GALERIE OU TRAVAILLAIENT DES MINEURS ENNEMIS.

SUR LES HAUTS DE MEUSE, DANS LE SECTEUR DU BOIS BOUCHOT, UN TIR BIEN REGLE DE NOTRE ARTILLERIE A PRODUIT DES EFFETS DE DESTRUCTION IMPORTANTS SUR LES TRANCHEES DE PREMIERE LIGNE ET DE SOUTIEN, AINSI QUE SUR LES ABRIS DE L'ADVERSAIRE.

EN ALSACE, CANONNADE VIOLENTE AU LINGE ET AU BARRENKOPF.

ARMÉE D'ORIENT

DANS LA JOURNEE DU 10 DECEMBRE, LES BULGARES ONT ATTAQUE SUR PRESQUE TOUT LE FRONT DE L'ARMEE FRANÇAISE, LEUR PRINCIPAL EFFORT SE PORTANT SUR NOTRE GAUCHE. TOUTES LES ATTAQUES DE L'ENNEMI ONT ECHOUE.

CORPS EXPEDITIONNAIRE DES DARDANELLES

PENDANT LES JOURNEES DES 7, 8 ET 9, INTENSITE CROISSANTE DU FEU DE L'ARTILLERIE TURQUE, QUI BOMBARDA TRES VIOLEMMENT NOS PREMIERES LIGNES AVEC DES PIECES DE TOUS CALIBRES, PARTICULIEREMENT NOTRE EXTREME DROITE, VERS L'EMBOUCHURE DU KEREVES.

DE PART ET D'AUTRE, LA GUERRE DE MINES A REPRIS AVEC UNE ACTIVITE CROISSANTE.

LE 8 DECEMBRE, UN AVION TURC A BOMBARDE SANS SUCCES NOS BIVOUACS DE SEDDUL BAHR.

Les Russes

Petrograd, 12 décembre.

COMMUNIQUE DE L'ETAT-MAJOR DU GENERALISSIME

Front occidental

Sur tout le front, il ne s'est produit aucun changement.

Dans la journée du 10 décembre, l'ennemi a marqué une offensive dans la région de Kouptchintse, sur la Strypa, à l'ouest de Tarnopol, mais il a été repoussé et s'est replié vers ses tranchées.

Dans la mer Noire, le 10 décembre, près de l'île de Kephken, à l'est du Bosphore, trois de nos torpilleurs, après un combat d'artillerie, ont détruit deux canonnières turques.

Nous n'avons eu aucune perte.

Les mêmes torpilleurs ont détruit également un grand voilier

Front du Caucase

Sur les routes vers Khemadan, nos troupes, poursuivant un détachement turco-allemand défait la veille, ont enlevé, d'un seul élan, des positions organisées par l'ennemi sur le col du Sultan-Boulag.

LES CANONNIERES COULEES

Petrograd, 12 décembre.

Au sujet du combat de deux canonnières turques, par des torpilleurs russes, dont l'état-major le communiqué russe d'aujourd'hui, on annonce de source autorisée, qu'une des deux canonnières appartenait au type «Dourak Reiss », et l'autre au type « Malatia ».

Elles furent construites, sur commande du gouvernement turc, par des chantiers français, en 1913 et en 1907.

CE QUE DIT LE GENERAL ROUSSKI

Petrograd, 12 décembre.

M. Claude Anet, l'envoyé spécial du « Petit Parisien », a été reçu au quartier général russe des armées du Nord par le général Rousski, qui lui a déclaré :

« Sur notre front de plus de trois cents verstes, près de la moitié du front français, les avantages sont partagés. Sur certains points le terrain est en notre faveur. Ailleurs, les Allemands ont l'avantage.

» Lorsque les eaux seront gelées, il est évident que l'offensive deviendra, pour l'un et pour l'autre parti, plus facile et la défensive plus difficile. Mais il faut considérer que celui des deux partis qui prendra l'offensive aura besoin d'amener des renforts et des forces de troupes fraîches, et, dans l'état actuel des choses, il est peu probable que les Allemands disposent de forces nouvelles à jeter sur notre front.

» Aujourd'hui, ils se sont fortifiés sur toute la ligne et nous sommes bien fortifiés aussi. L'offensive est coûteuse. Quand nous attaquons, nous avons des pertes lourdes. Notre seule consolation est que les pertes des Allemands sont plus fortes encore. Finalement, tout se réduira à une question d'hommes.

» Qui aura, dans quelques mois, les effectifs les plus nombreux, l'Allemagne ou la Russie ? Vous savez ce que nous avons comme troupes à l'arrière, vous savez quand et comment nous pourrons les armer. . . . Alors les beaux jours reviendront ou l'armée russe avancera. »

Le général Rousski dit enfin : « Je vous envoie sur les positions. Vous verrez nos soldats, vous verrez sur quel terrain ils se battent et vous le raconterez à vos amis en France. »

VIOLENTS COMBATS EN BUKOVINE

Zurich, 12 décembre.

Suivant le « Nouveau Journal de Vienne », les combats ont repris avec acharnement en Bukovine où des renforts arrivent sans cesse des deux côtés.

D'autre part, un télégramme de Czernovitz dit que de nouveaux engagements d'artillerie ont lieu sur la frontière de Bessarabie et de la Bukovine. L'autre sur les Russes attaquent les positions des Autrichiens et la lutte dura plusieurs heures.

Mardi dernier, un aéro russe a lancé tomber des bombes près de la station de Czernovitz.

La Conférence des Alliés

SATISFACTION DU GENERAL PORRO

Turin, 12 décembre.

Le général Porro revenant de Paris, a passé par la gare de Turin, se rendant auprès du roi et du général Cadorna, à qui il rendra compte de sa mission.

Quoique gardant une grande réserve, le général Porro a manifesté sa satisfaction pour les résultats des délibérations auxquelles il a pris part en France.

AUX ETATS-UNIS

L'EXPULSION DES ATTACHES ALLEMANDS

Washington, 12 décembre.

Le département d'Etat annonce qu'il a prié les ambassades britannique et française de donner des sauf-conduits à von Papen et à Boy Ed.

LA NOTE DES ETATS-UNIS A L'AUTRICHE

Washington, 12 décembre.

L'Autriche ayant reçu vendredi la Note américaine relative à l' « Ancona », le gouvernement donnera communication du texte aux journaux pour le publier lundi matin.

M. WILSON NE CROIT PAS A UNE PAIX REPLATREE

Columbia (Ohio), 12 décembre.

Dans un discours, le président Wilson a déclaré qu'il ne croyait pas à une paix replâtrée.

INCENDIE SUSPECT SUR UN NAVIRE ANGLAIS

New York, 12 décembre.

Le cargo-boat britannique « Tyningham », ayant une cargaison de sucre, à peine sorti de New York, est revenu jeter l'ancre près de la statue de la Liberté, un incendie s'étant déclaré à bord. Le feu a pu être maîtrisé avec le concours des pompiers maritimes.

RELATIONS TENDUES

New-York, 12 décembre.

L'annonce que les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie seront rompues si les demandes américaines n'obtiennent pas satisfaction, fait penser qu'une rupture se produirait aussi dans ce cas entre l'Allemagne et les Etats-Unis, en raison du torpillage de la « Lusitania », à moins que Berlin donne immédiatement des garanties au sujet de l'activité des sous-marins à l'avenir.

La gravité de la crise actuelle soulève à Washington un intérêt passionné.

En Chine

YUAN-SHI-KAI AURAIT ACCEPTE LE TRONE DE CHINE

New-York, 12 décembre.

Les journaux publient une dépêche de Pékin disant que Yuan Shi Kai a accepté le trône de Chine.

YUAN SHI KAI EMPEREUR

New-York, 12 décembre.

Selon une dépêche de Pékin, le Conseil d'Etat, après avoir voté le changement de gouvernement, a prié Yuan Shi Kai de prendre le trône. Yuan Shi Kai a d'abord refusé, mais le trône lui ayant été offert une seconde fois, il a accepté, faisant toutefois cette réserve qu'il continuerait à agir en qualité de président jusqu'à un moment favorable au couronnement.

En Italie

OBSEQUES DES VICTIMES DU RAID AUTRICHIEN

Ancone, 12 décembre.

Les obsèques solennelles des deux victimes du raid effectué hier par des avions autrichiens ont eu lieu. Une foule nombreuse y assistait. Le maire, le préfet et le consul de France, au nom de la France et des alliés, ont prononcé d'émouvantes paroles.

L'Explosion du Havre

Plus de 100 morts

LE FLEAU MAITRISE

Le Havre, 12 décembre.

Ce n'est que dans la soirée que l'on fut maître de l'incendie.

LES ENQUETES

Le Havre, 12 décembre.

Jusqu'ici, les diverses enquêtes menées par les autorités militaires et civiles, pour établir les causes de la catastrophe, n'ont permis d'apprendre rien de précis. Ces enquêtes vont se continuer au fur et à mesure que se poursuivront les travaux de déblaiement.

LE NOMBRE DES MORTS

Le Havre, 12 décembre.

Le nombre des morts connus à ce jour s'élevait à 110, parmi lesquels 107 sont de nationalité belge.

La Course cycliste de six jours

New York, 12 décembre.

A quatorze heures, onze équipes formant le peloton de tête ont couvert 2.612 milles et 8 tours, soit 2 milles et 4 tours au delà du record.

Sullivan et Anderson abandonnent.

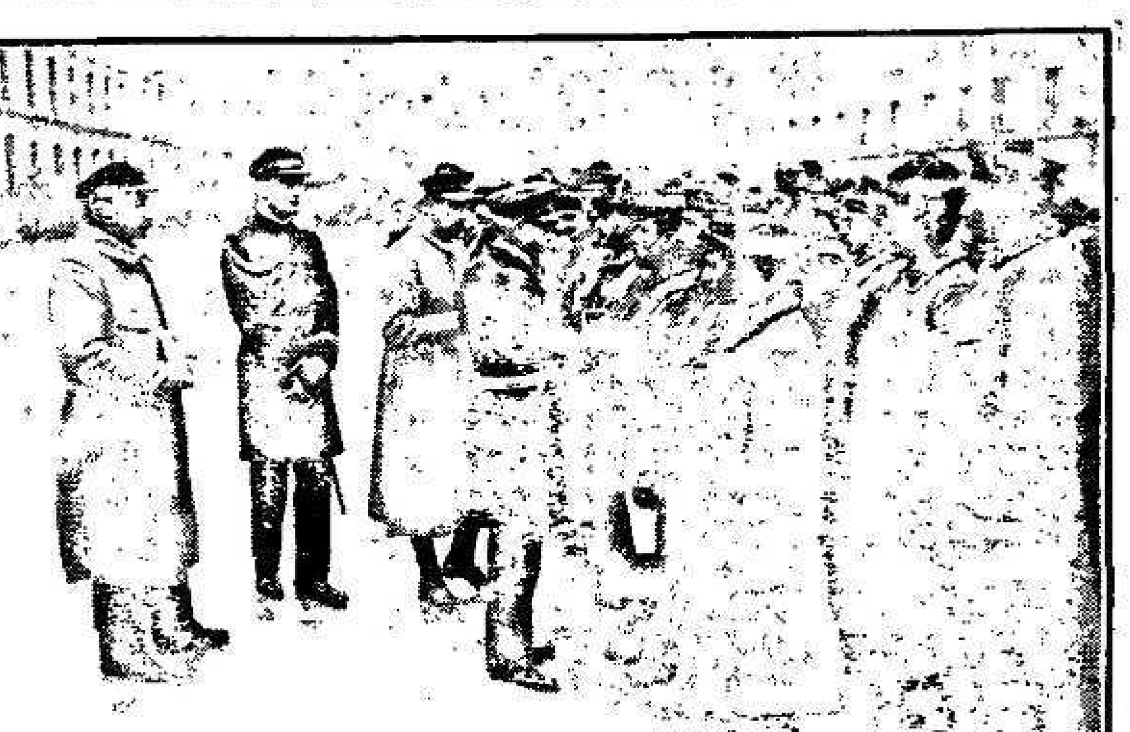

(Cl. SYRAL.)

A LA CASERNE DE LA PEPINIERE

L'Amiral Lacaze décore de la croix de guerre les fusiliers marins qui se sont distingués lors de la bataille de l'Yser.

DANS LES BALKANS

L'Accord des Alliés

Une Solution définitive

LA POLITIQUE DE LA ROUMANIE

Athènes, 12 décembre.

La situation se résume ainsi, entre la Grèce et les puissances de l'Entente :

Au point de vue militaire, ces dernières demandent une solution urgente au sujet de la défensive et des autres mesures rendues nécessaires par la retraite.

La Grèce devra accorder les facultés nécessaires.

Les pourparlers, à cet égard, se poursuivent, à Salonique, entre le général Sarrail et le général Pallis.

La diplomatie de l'Entente soutient énergiquement la manière de voir du général Sarrail.

M. Guillemin a eu, samedi, une audience avec le roi à ce sujet.

LES CONSEQUENCES DE L'ACCORD DES ALLIES

Paris, 12 décembre.

Plusieurs journaux soulignent les résultats obtenus en Grèce, grâce à l'accord des Alliés :

Le Figaro dit :

Les bienfaits de cet accord se sont immédiatement fait sentir; une solution satisfaisante est déjà acquise, et nous pouvons être déjà assurés que les mesures à prendre pour assurer la sécurité de notre corps expéditionnaire ne rencontreront aucun obstacle du gouvernement grec, qui a même donné des ordres sans attendre la fin de la mission du colonel Pallis, pour que les troupes grecques soient éloignées, de manière à laisser une complète liberté de manœuvre aux nôtres

L'Echo de Paris :

Le roi Constantin et son gouvernement paraissent avoir compris la nécessité de donner satisfaction aux légitimes demandes des Alliés. Aussi, compte-t-on maintenant qu'il ne restera plus à Salonique un nombre exagéré de soldats grecs (il est question d'y laisser une division seulement), et que le service des chemins de fer présentera les garanties voulues, grâce à l'adjonction des fonctionnaires français.

Le Matin estime que l'on peut considérer que le péril grec a cessé d'exister, et que le principal facteur de cette situation améliorée, est l'entente absolue réalisée à Paris, pendant la présence de lord Kitchener et de sir Ed. Grey.

Communiqué du gouvernement grec

Athènes, 11 décembre.

Le gouvernement a remis à la presse le communiqué officiel suivant :

« Hier, dans l'après-midi, les ministres de la Quadruple Entente ont rendu visite au président du Conseil avec qui ils ont procédé à un échange de vues au sujet des négociations engagées à Salonique entre les autorités militaires grecques et alliées sur des questions militaires locales.

» Ces négociations sont entrées dans la voie d'une solution définitive. »

MENACES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Lausanne, 12 décembre.

Suivant une dépêche de Sofia à la « Gazette de Voss », on attend avec anxiété la réponse de la Grèce à la proposition bulgare relative à l'établissement d'une zone frontière neutre.

D'après ce journal, les troupes bulgares franchiront la frontière grecque si le gouvernement d'Athènes se range ouvertement du côté de l'Entente.

LE ROI REÇOIT LES ATTACHES FRANÇAIS

Athènes, 12 décembre.

Le roi a accordé dans la matinée une audience au comte de Roquefeuille et au comte de Béarn attachés navals de la légation de France à Athènes.

LE MINISTRE DE LA GUERRE SERBE A ATHENES

Athènes, 12 décembre.

Le ministre de la guerre de Serbie, se rendant à Durazzo, est attendu incessamment à Athènes.

LES TROUPES SERBES A SALONIQUE

(Nouvelles allemandes)

Zurich, 12 décembre.

Suivant le «Nouveau Journal de Vienne», le général Sarrail et le généralissime grec auraient décidé que les troupes serbes qui ne peuvent se retirer en Albanie ou à Resna, pourront passer sur le territoire grec pour se rendre à Salonique où elles seront incorporées dans des détachements serbes.

Lausanne, 12 décembre.

On mande de Constantinople à la «Gazette de Francfort» :

« Deux mille soldats serbes sont arrivés à Salonique. Les communications télégraphiques sont interrompues entre Constantinople et Salonique. »

LA ROUMANIE

EN BULGARIE ON SE MEFIE DE LA ROUMANIE

Genève, 12 décembre.

D'après des dépêches adressées aux journaux allemands, on commence à s'inquiéter, à Sofia, de l'attitude énigmatique de la Roumanie. Certains journaux expriment les méfiances bulgares avec beaucoup de netteté, mais l' « Ostro », au contraire, donne des nouvelles tranquillisantes.

AU PARLEMENT ROUMAIN

Genève, 12 décembre.

On mande de Bucarest :

Après une semaine de vacances, la Chambre et le Sénat roumains ont repris leurs séances.

M. Take Jonesco a interpellé le président du conseil au sujet de la politique extérieure de la Roumanie et a demandé pourquoi la Roumanie n'était pas intervenue lorsque la Bulgarie avait déclaré la guerre à la Serbie.

Le président du conseil, M. Bratiano a déclaré que l'interpellation de M. Jonesco avait surtout pour but de constituer une manifestation politique et il a ajouté qu'il y avait des questions auxquelles M. Take Jonesco ne pourrait pas obliger le président du conseil à répondre. (Longs applaudissements.)

M. Jonesco a répliqué ensuite que le président du conseil aurait dû au moins attendre le développement de son interpellation avant d'y répondre.

« Vous n'avez pas pour le Parlement, a déclaré l'orateur, les égards qui lui sont dus. »

M. Bratiano a répondu qu'il croyait avoir agi envers le Parlement et envers l'interpellateur avec égards, en déclarant de suite qu'il lui était impossible de répondre.

Au Sénat, M. Gradichteanu a fait savoir qu'il questionnerait le ministre de la guerre au sujet des nids d'espions qui se trouvent en Roumanie.

M. Take Janesco a posé une question au sujet d'une tentative étrangère de corruption dans l'armée.

M. Dobresco a demandé des éclaircissements sur les achats de médicaments et des renseignements sur les achats effectués par le ministre de la guerre.

Le président Missir et le ministre de l'agriculture ont répondu que l'intérêt de l'Etat interdisait la publication de tous documents relatifs à la défense nationale.

LA LIGUE POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA ROUMANIE

Genève, 12 décembre.

On mande de Bucarest, que la Ligue, en faveur de l'agrandissement de la Roumanie, a reçu les adhésions des généraux Wasiliu, Ghicescu, Ilanian Lambrino et Cerneu, ce dernier beau-frère du président Bratiano; puis les adhésions des anciens ministres, Bedaru, Nenitzescu, Majorescu et Peter Carp, de beaucoup de sénateurs et députés et de 200 gros propriétaires.

Un manifeste sera lancé prochainement.

LES HOSTILITÉS

SUR LA ROUTE DE MONASTIR

Athènes, 11 décembre.

L'on rapporte de Florina qu'une zone neutre toute locale a été établie sur la frontière grecque, près de Florina, afin d'éviter des incidents entre les postes frontière.

LE ROLE DES ALLEMANDS

Rome, 12 décembre.

M. Montuor, le correspondant du « Giornale d'Italia », dit :

« Une division allemande au moins a déjà été en action entre Valandovo et Doiran. Le correspondant admet que le contingent britannique est spécialement désigné aux attaques allemandes. Les messages de ce matin annoncent une nouvelle retraite graduelle des alliés sous la pression d'un nombre d'hommes bien supérieur.

» Les dépêches de l'après-midi indiquent que la retraite générale se poursuit. »

(Daily Mail.)

Les Émeutes de Berlin

50,000 MANIFESTANTS

Copenhague, 12 décembre.

50,000 personnes auraient pris part aux émeutes de Berlin. Il y aurait eu de nombreux tués et blessés au cours des charges de la police.

Le kronprinz, qui est arrivé à Berlin aurait été invectivé par la foule.

Dans les Balkans

Sur le front franco-britannique

LES NOUVELLES POSITIONS DES ALLIES

Salonique, 11 décembre.

Les attaques menées simultanément du nord, de l'ouest et de l'est sur les deux rives du Vardar, contre les troupes franco-anglaises par quatre divisions bulgares ont redoublé de violence, le 9 et le 10. C'est surtout à l'est, sur la ligne occupée par les troupes anglaises que l'ennemi a porté son effort.

En raison de la pression exercée par des forces supérieures à celles des alliés, le mouvement de repli des lignes franco-anglaises prévu du jour où il était devenu impossible d'opérer la jonction avec les Serbes, a continué. La manœuvre s'est effectuée méthodiquement et les positions nouvelles ont été atteintes sans grandes difficultés.

Au nord nous avons évacué en descendant le long du Vardar le village de Grodetz, la station de Stroumitza dont nous avons détruit le pont, le village de Davidovo et nous avons installé une tête de pont, devant laquelle l'ennemi a été arrêté, au confluent du Vardar avec ses deux affluents de droite et de gauche, la Petrovska et la Bojimia.

A l'ouest nous contenons l'ennemi sur la Petrovska, entre les villages de Petrovo et de Miletkovo et le Vardar.

A l'est, contre le front anglais, les Bulgares avaient massé la moitié de leurs forces, deux divisions sur quatre. Ils ont attaqué furieusement au sud de la ville de Stroumitza, sur la ligne Kosturino-Rabrovo-Valandovo. Nos alliés ont occupé de nouvelles positions où ils sont appuyés par des contingents français.

La ligne anglo-française de la rive orientale du Vardar, par les villages de Dedeli, de Cangli et par la ville de Doiran, sur la rive sud occidentale, du lac de ce nom.

En résumé, les troupes franco-anglaises sont actuellement groupées solidement dans la région que le Vardar traverse du nord au sud, entre le confluent de la Bojimia et la ville de Guevgheli, située à la frontière gréco-serbe.

LES OPERATIONS FRANÇAISES

Milan, 11 décembre.

L'envoyé spécial du « Corriere della Sera », télégraphiant de Guevgheli, rend un éclatant hommage à l'attitude des troupes et au commandement français

Les formations sanitaires à Guevgheli, qui contenaient des blessés et des malades, furent évacués sur Salonique dans un ordre parfait. Les positions avancées, trop exposées, furent abandonnées sans hâte et sans perte. Les troupes ramenèrent tout le matériel intact, faisant sauter les ponts et les tunnels. Les troupes se repliant allèrent grossir la division qui soutenait vigoureusement les attaques bulgares contre la ligne Stroumitza-Kosturino.

L'attitude des troupes françaises et de leurs chefs, dit l'envoyé italien, est magnifique de valeur et de calme.

LA RETRAITE SERBE

Athènes, 11 décembre.

Le contingent serbe de Monastir commandé par le colonel Vassitch repoussant les attaques bulgares et les comitadjis, a réussi à achever sa retraite sur l'Albanie

LES ALLEMANDS N'OCCUPERAIENT PAS GUEVGHELI

Paris, 11 décembre.

L'agence Havas publie la dépêche suivante :

« Salonique, 10 décembre.

» La nouvelle de l'occupation de Guevgheli par les Allemands est prématurée. A quatre heures de l'après-midi il n'y avait aucun ennemi dans le voisinage. »

—o—

LES AUSTRO-ALLEMANDS EN BULGARIE

Athènes, 11 décembre

La « Patris » apprend qu'un corps austro-allemand marcherait sur Philippopoli. Des détachements d'infanterie autrichiens seraient même aux portes de la ville

UNE ZONE NEUTRE GRECO-BULGARE

Genève, 11 décembre.

Des dépêches de Sofia aux journaux allemands confirment que le gouvernement bulgare a proposé à la Grèce une zone neutre de 2,500 mètres de chaque côté de la frontière

Ils ajoutent que cette mesure ne préjuge en rien de l'attitude des Allemands et des Austro-Hongrois envers les troupes des puissances de l'Entente, et qu'elle sert seulement à rassurer la Grèce sur les intentions de la Bulgarie

LES POURPARLERS AVEC LA GRECE

Athènes, 11 décembre.

On estime dans les milieux diplomatiques, que la visite faite hier au roi, par M. Guillemin, précédant la démarche des ministres de la Quadruple Entente auprès de M. Skouloudis, a eu une influence heureuse sur la marche des négociations, dont une solution satisfaisante est à prévoir à bref délai.

UNE INTERVIEW DE M. VENIZELOS

Londres, 11 décembre.

Le « Times » publie aujourd'hui une interview prise par son correspondant à M. Venizelos. Celui-ci a déclaré, entre autre :

« Il n'est pas exact que les termes du traité grec-serbe ... de l'obligation de prêter assistance à la Serbie au cas où celle-ci serait attaquée par d'autres puissances et par la Bulgarie en même temps. Le traité était absolu et même s'il ne l'avait pas été, ce fut une erreur politique d'abandonner la Serbie à son sort. L'existence de la Serbie est nécessaire à l'équilibre dans les Balkans. Sa disparition laisse la Grèce en présence d'une Bulgarie plus forte. Si la Grèce était intervenue au moment opportun, la Serbie n'aurait pas subi le sort fatal car, alors, l'intervention de la Grèce fournissait aux alliés la supériorité numérique dans les Balkans.

» Ce qui est arrivé est bien connu, le roi a obligé les ministres qui possédaient la confiance de la nation, à démissionner et il a refusé ensuite, l'intervention de la Grèce, car, sans doute, les dangers lui parurent trop grands. Mais où a-t-on vu un monarque constitutionnel, passer outre aux désirs des ministres et du Parlement ? Aucun droit divin n'existe en Grèce. »

M. Venizelos a dit que les élections prochaines seront une pure comédie et que son parti préfère s'abstenir

Le correspondant ajoute :

« Avec le consentement de M. Venizelos, j'ai montré la déclaration ci-dessus au roi, qui m'a dit :

« Bien qu'étant en contradiction avec l'ancien ministre, je désire que la même publicité soit donnée à la déclaration de M. Venizelos que celle qui a été donnée à la mienne. »

LA GRECE ET LA QUADRUPLE ENTENTE

Milan, 11 décembre.

Le correspondant du « Corriere della Sera » à Athènes, affirme que le général Sarrail irá à Athènes, pour conférer directement avec le roi et l'état-major grec, sur les facilités dont les alliés ont besoin à Salonique. Les alliés ont déjà construit sur territoire grec, des lignes télégraphiques et téléphoniques mais une plus grande liberté de mouvement leur est nécessaire

Le roi Constantin paraît mieux disposé.

Athènes, 11 décembre.

« J'ai des raisons de croire que contrairement aux bruits qui circulent à Athènes, la démarche faite vendredi par les représentants de la Quadruple Entente avait uniquement pour objet d'activer les pourparlers actuellement engagés à Salonique, entre les autorités militaires françaises et grecques. L'impression ici est que la situation s'est améliorée à cet égard

La Question de Salonique

Londres, 11 décembre.

Le docteur Dillon correspondant du « Daily Telegraph » écrit de Rome à son journal :

« J'ai de bonnes raisons de croire que quels que soient les motifs qu'on puisse avancer pour justifier un abandon de l'expédition des Balkans, il faut qu'on se pénètre bien que, dès le départ des alliés, il y aurait de grandes chances pour que la Grèce et la Roumanie fissent cause commune avec les puissances centrales. »

Communiqué monténégrin

Le consulat général de Montenegro nous fait parvenir le communiqué officiel suivant, reçu le 11 décembre :

« Le 9 décembre, l'ennemi a de nouveau, très énergiquement, attaqué nos positions, près de Mataroge Nous l'avons repoussé en lui faisant 30 prisonniers.

» Dans la direction de Sienitza-Brodarevo, d'âpres combats se sont poursuivis toute la journée

» Sans changement sur les autres fronts. »

LES RUSSES

A LEMBERG

Petrograd, 11 décembre.

Selon des renseignements venus de Kieff, l'évacuation de Lemberg se poursuit très activement La ville même et ses abords ne sont pas organisés mais la ligne des lacs et, particulièrement celle du San, le sont puissamment. Sur toute l'étendue, de Przemysl à la Vistule des ouvrages en béton ont été construits.

SUR LE FRONT DE RIGA

Petrograd, 11 décembre.

L' « Invalide Russe », organe du ministère de la guerre, constate que malgré l'accalmie qui règne sur le front de Riga, l'artillerie russe surveille étroitement l'ennemi, détruisant, par ses rafales, tous les ouvrages qu'il tente constamment d'élever. Les Allemands ont donné à Kalisz, le nom de « Nouveau Breslau ». Ils reconstruisent complètement la ville.

GUILLAUME II SUR LA STRYPA

Genève, 11 décembre.

L'empereur Guillaume, après un court séjour à Lemberg, a visité les troupes sur la Strypa.

LES ITALIENS

COMMUNIQUE DU COMMANDEMENT SUPREME

Rome, 11 décembre.

Actions d'artillerie tout le long du front

Sur le Carso, une attaque d'infanterie nous a permis de conquérir une lunette et de prendre des fusils, des munitions et un lance-bombes.

Signé : CADORNA.

DANS LE SECTEUR DE L'ISONZO LA SITUATION DE GORIZIA

Turin, 11 décembre.

D'après des nouvelles reçues d'Innsbruck, le bombardement italien a causé d'énormes pertes aux défenseurs de Goritz. Le général Boroievitch, aurait manifesté l'avis d'abandonner la ville. L'archiduc Eugène s'y serait opposé. Cependant, les cercles militaires autrichiens estiment qu'il faudra en arriver là.

Communiqué belge

Le Havre, 11 décembre.

La nuit dernière et cette après-midi, l'ennemi a tenté, par de nombreuses rafales, d'inquiéter nos troupes de garde ou au repos, en arrière des lignes. L'absence de pertes et même de dégâts matériels témoigne de l'inefficacité de ce procédé de tir.

Par des ripostes précises, nos batteries ont neutralisé l'action de l'adversaire, bombardé ses cantonnements de Keyem et de Saint-Pierre Capelle et dispersé ses troupes de relève au nord de Dixmude.

Le Haut commandement

Le général de Castelnau chef d'état-major général

Paris, 11 décembre.

On annonce officiellement que le général Joffre a désigné pour l'emploi de chef d'état-major général, le général de Castelnau. Voici en quels termes, une note officieuse annonce cette désignation :

« Il a toujours été admis que les forces qui agissent sur un même théâtre d'opérations, doivent être réunies sous un commandement unique mais l'expérience de la guerre actuelle prouve que cette unité de direction est nécessaire, même quand les forces sont réparties sur plusieurs fronts. Elle devient indispensable quand plusieurs armées alliées ont à concerter leurs vues pour l'adoption d'un plan unique, s'appliquant à tous les théâtres d'opérations. Le texte du 28 octobre 1913 — Conduite des grandes unités — et du 2 décembre 1913 — Service en campagne. — lesquels ne visaient que l'action par théâtre d'opérations, a donc dû être élargi sous l'influence des événements.

» C'est cette nécessité qui a imposé les décrets du 2 décembre 1915. Par ces décrets, le général Joffre, tout en conservant le commandement direct des armées de l'est et du nord-est, s'est vu confier la direction supérieure de nos armées sur tous les fronts. Relèvent aussi directement de lui, les décisions relatives au personnel

» En vertu de l'article 37 du décret du 28 octobre 1913 qui prévoit, à côté du général en chef, un chef d'état-major général, le général Joffre a désigné pour cet emploi, le général de Castelnau qui conserve son rang de commandant de groupe d'armées. »

EN ALLEMAGNE

UNE PETITION DE LIEBKNECHT

Genève, 11 décembre

On mande de Berlin que M. Liebknecht vient d'adresser une pétition au président du Reichstag, pour protester contre la procédure du tribunal militaire engagée contre lui à propos de sa brochure politique M. Liebknecht déclare que cette procédure réduit à néant l'immunité parlementaire dont il jouit et est, par cela même, illégal Il proteste également contre le fait que le bureau du Reichstag n'a pas admis plusieurs de ses interpellations et demande que les dites interpellations soient mises à l'ordre du jour des prochaines séances

NOUVELLE INTERPELLATION SOCIALISTE

Amsterdam, 11 décembre.

Le socialiste Albrecht, député de Magdebourg et plusieurs de ses collègues, annoncent le dépôt d'une nouvelle interpellation sur la paix.

LES BIENS DES ETRANGERS

Amsterdam, 11 décembre.

La « Gazette de l'Allemagne du Nord » annonce que les règles édictées le 26 octobre pour la déclaration des biens des ressortissants des Etats ennemis, sont modifiés Le nom et la résidence des propriétaires pourront être remplacés par des chiffres mais la nationalité devra être explicitement déclarée sur le questionnaire.

L'enquête prend fin le 15 décembre.

AUX ETATS-UNIS

LE RAPPEL DES ATTACHES ALLEMANDS

Londres, 11 décembre.

Les journaux publient une dépêche d'Amsterdam, disant que le gouvernement allemand n'a rendu publique que ce matin la note par laquelle le gouvernement des Etats-Unis a demandé le rappel des attachés allemands von Papen et Boy Ed, ajoutant que le gouvernement de Berlin, ignore les motifs de ce rappel.

LE COMPLOT AUSTRO-ALLEMAND

New-York, 11 décembre.

Le « New-York Times » reproduit le fac simile d'une lettre datée du 26 août 1914 au consul général d'Autriche à New-York, par le chargé d'affaires d'Autriche, baron de Zwiedinek, demandant à ce qu'on facilite le départ pour l'Europe de huit réservistes autrichiens et ajoutant : « Il vous sera peut-être possible de les nantir à un bon marché relatif, de passeports de pays neutres. »

Les autorités de Washington ont la pièce entre les mains.

LA TOMBOLA DES ÉPROUVÉS DE LA GUERRE

Ce cliché représente le modèle des Bons d'achat qui seront remis aux détenteurs de billets gagnants de la tombola des Eprouvés de la guerre, organisée par le Syndicat de la Presse parisienne.

EN ANGLETERRE

LE RECRUTEMENT

Londres, 11 décembre.

Le bureau de recrutement se trouvant débordé, on a décidé de prolonger jusqu'à dimanche minuit la période d'enrôlement qui devait se terminer aujourd'hui.

La Piraterie allemande

LE « PETROLITE » A ALGER

Le bateau-citerne américain « Petrolite » est arrivé à Alger. On sait que le « Petrolite » a été canonné dimanche dernier dans la Méditerranée orientale, par un sous-marin auquel il a pu échapper

Violation de la neutralité suisse

Genève, 11 décembre.

Plusieurs personnes affirment qu'un avion étranger a survolé, lundi soir, à dix heures, la région des Brenets. L'avion est revenu plusieurs fois, comme s'il cherchait un but.

L'Arrestation de M. Schroeder

Amsterdam, 11 décembre

Vingt-quatre professeurs de l'Université d'Amsterdam ont envoyé une dépêche collective au ministre de la justice, dans laquelle ils protestent contre l'arrestation du rédacteur du « Telegraaf » et demandent sa mise en liberté immédiate

L'Intervention indirecte du député Molle

Paris, 11 décembre.

On lit dans la « Croix » :

« Constanti et Marcenac sont deux infirmiers de la 18 section, qui viennent de se faire condamner à trois mois de prison pour avoir pris un tonneau de vin en gare de Villeneuve-Saint-Georges

» Le côté pittoresque de l'affaire, c'est que Constanti était porteur d'une lettre de son ami Molle, classe 96 député de l'Hérault, et cette lettre était ainsi conçue :

CHAMBRE DES DEPUTES

« 9 novembre.

» Cher ami,

» J'ai fait la recommandation utile pour cette affaire ennuyeuse et, heureusement, car maintenant, le ministre vient, par une circulaire récente, d'interdire sévèrement toutes les recommandations. Mais je reste à votre entière disposition pour intervenir indirectement encore.

» Bien vôtre.

» Signé : MOLLE.

» Amitiés à Marcenac. »

La protection directe et indirecte du jeune député Molle est restée sans effet.

Le Discours du chancelier allemand

LA PRESSE ALLEMANDE

Genève, 11 décembre

La « Gazette de Francfort » est déçue par le discours du chancelier, dont le vague, dit-elle, ne répond pas à l'attente du peuple allemand et du monde entier, spécialement en ce qui concerne les territoires occupés.

Le journal fait ressortir qu'à deux reprises le chancelier a qualifié ces territoires de gages, mot que le docteur Landsberg a commenté en ces termes :

« Les gages, on les rend. »

« Le chancelier, ajoute la « Gazette de Francfort », a parlé de la Belgique, mais pour dire qu'il n'en savait rien, et, à ce propos, il s'est servi du terme « garanties ». »

Le journal estime qu'il serait sage de ne pas ergoter sur ce mot, mais de s'en tenir à la tendance du discours. Il ajoute qu'on a beaucoup remarqué qu'au contraire de la Belgique, le chancelier n'a pas parlé du tout de l'avenir de la Pologne. Ce discours n'est d'ailleurs pas un acte de jurisprudence, où tous les mots ont une valeur définie, et définir n'est un geste

Tous les journaux sont d'accord pour admirer le discours de M Scheidmann, qui, dans son texte intégral, est encore beaucoup plus pacifiste et modéré que dans les résumés donnés par les agences Il dit, entre autres choses :

« Nous savons que nos ennemis ont parlé de l'anéantissement de l'Allemagne, mais nous savons aussi que des projets de conquêtes ont été formés par l'Allemagne, à la réalisation desquels pas un Allemand raisonnable ne croit

» J'espère que la paix est prochaine, et nous ne voulons relever que le discours qui, en pays ennemis, parle de cette paix. Y a-t-il un homme qui ne serait heureux de voir la fin de cette lutte épouvantable ? Si la presse des pays belligérants avait le droit de parler de la paix, on verrait, dans tous les pays, éclater le désir de la paix. Le peuple allemand ne veut pas se battre un jour de plus, dans un but d'annexion »

Lord Kitchener et sir Grey quittent Paris

Paris, 11 décembre.

Lord Kitchener et sir Edward Grey ont quitté Paris aujourd'hui à trois heures

A la gare, se trouvait M Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères; le général Galliéni, ministre de la guerre, et l'ambassadeur d'Angleterre.

La foule a salué respectueusement les ministres anglais.

L'Amiral Roussine à l'Elysée

Paris, 11 décembre.

Le président de la République a reçu aujourd'hui l'amiral Roussine, chef d'état-major général de la marine russe.

Mort du général Proye

Paris, 11 décembre.

Le général Proye, ancien combattant de Tuyen-Quan, commandeur de la Légion d'honneur, commandant une brigade d'infanterie, est décédé hier 10 décembre, à l'âge de 56 ans, à l'hôpital 227, hôtel Continental, 2, rue Baizet-Delisle où il était en traitement depuis deux semaines.

NOUVELLES DU FRONT

Sur le front d'Artois

— SUITE —

(De notre envoyé spécial)

LA VILLE MORTE

Les autos roulaient silencieusement sur le sol feutré de neige. Elles passèrent devant quelques maisons violemment déchirées, puis devant un grand mur noir à reflets rougeâtres, évidemment élevé sur les plans de Vauban. Elles s'engagèrent sur un pont-levis, puis sous une double porte camuse et revêche; nous étions dans Arras.

Par les plaines de Champagne et par les coteaux de Lorraine, de Meaux à Lunéville, j'ai passé partout où les Huns modernes ont pris pied, et, partout, le même spectacle de ruine et de mort s'est offert à mes yeux; partout des maisons éventrées ou détruites, des cimetières saccagés, des clochers et des églises effondrés; partout de lamentables pans de murs, des chaos de pierres, de briques et de moellons. Je m'attendais à trouver, dans Arras, un exemplaire agrandi de Sermaize et de Revigny, de Creil et de Senlis, de Remèreville et de Crevic; je me trompais.

Arras, sauf sur quelques points, ne ressemble en rien à ce que j'avais déjà vu A Sermaize, à Revigny, à Senlis, tout est par terre, mais on sent la vie sourdre sous les ruines; on devine, dans l'air, les forces qui relèveront les pierres tombées; on s'imagine un avenir, on prévoit les populations nouvelles, se pressant, affairées ou rieuses dans les nouvelles rues Un mot, et Lazare sortira du tombeau; la mort, que guette la résurrection, n'est qu'un sommeil Sermaize et Revigny dorment. Arras est morte. A l'encontre des autres victimes de la Kultur, la ville, au premier aspect, n'a point changé : la perspective des rues s'allonge, régulière, comme par le passé; les obus ont respecté le dessin des places, tout est debout Du seuil d'Arras, on s'attend à voir quelque jeune fille s'accouder à sa fenêtre, et, sur le pas des portes, les habitants sortir pour se rendre à leurs affaires On tend l'oreille au fracas des voitures et aux cris des enfants. Mais rien, tout est vide, tout est muet.

Déconcerté, on risque quelques pas, on pénètre dans une rue; l'herbe pousse, épaisse, entre les pavés; les portes des maisons sont fermées; par les fenêtres brisées, les blancs rideaux volent au vent; l'angoissant silence n'est troublé que par les détonations lointaines et assourdies des artilleries

Est-ce la ville de la Belle au Bois dormant ? Les Arrageois se livrent-ils à une sieste générale, et, d'un instant à l'autre, la vie suspendue va-t-elle de nouveau résonner et bondir ? Rien, toujours rien. Nous sommes seuls à errer dans cette ville fantôme. Tout à l'heure, j'ai bien vu, de loin, une femme qui, sans hâte, d'ailleurs, traversait la place Victor-Hugo De-ci, de-là, des chiens traînent, désemparés, et, d'un air inquiet et douloureux, cherchant sans doute leur maître, ils viennent timidement nous flairer; mais c'est tout; nos talons ferrés résonnent étrangement entre ces files de tours aveugles et muets Et si loin qu'on aille, de quelque côté qu'on tourne; qu'on parcoure une ruelle antique, comme la rue moyenâgeuse de Louez-Dieu, ou qu'on se perde sur quelque majestueux boulevard, il est de même : tout est désert, tout est mort. Il faut se rendre à l'évidence : Arras n'est plus une ville, Arras est le squelette d'une ville.

D'ailleurs, l'œil s'attache bientôt aux brutales écorchures qui sillonnent les murs. On devine des toits éventrés; ici et là, un trou noir aux bords saignants révèle la trace d'un projectile dans le mur de briques Il arrive que l'on rencontre toute une façade qui s'est écroulée, respectant l'échelonnement des étages et la disposition des appartements. L'œil parcourt ces pièces, où il semble que l'habitant va rentrer. Sur un point, toute la maison a été emportée, il ne reste que le toit accroché aux deux maisons voisines, et les objets de toilette ou les tableaux suspendus aux murs de ces maisons.

Voilà la clef du songe : Arras, extérieurement, n'a pour ainsi dire pas changé; les rues sont restées ce qu'elles étaient hier; mais derrière ces façades à peine entamées, comme dans un sépulcre, il n'y a que de la poussière. Parfois, entre les boutiques cloisonnées, qui forment perspective, un magasin apparaît, timide, effaré Tous les commerces s'y sont réunis, et, dans une demi-clarté, on y vend, indistinctement, « le Sens de la mort », de M. Paul Bourget, et une botte de poireaux

C'est surtout sous les arcades des deux places que se rencontrent ces bazars à la 1915. Les rares Arrageois qui n'ont pas voulu quitter leur ville ne paraissent guère s'inquiéter des marmites; ils font paisiblement leur « persil », sur la grand'place, où s'ouvre, comme pour rappeler la situation tragique de la ville, un énorme entonnoir; sur la petite place, dont l'un des côtés est obstrué par les décombres de l'hôtel de ville et du beffroi Car là, en plein centre, il y a des ruines

Les gens qui se prétendent les apôtres de l'art ont pris malsain plaisir à diriger leurs coups sur l'admirable beffroi espagnol, qui était la gloire d'Arras. De l'hôtel de ville, il ne reste que quelques murs croulants. La cathédrale, vaste monument de style jésuite, n'a pas été plus épargnée; ses voûtes sont écroulées, et de larges brèches s'ouvrent dans ses murs. Les maisons voisines de l'hôtel de ville et de la cathédrale ne pouvaient manquer de partager leur sort Jusqu'ici, les pigeons espagnols des deux places n'ont pas trop souffert, mais les Boches les gardent, sans doute, pour la bonne bouche

Sur l'une des deux places, j'ai rencontré deux petites filles, âgées respectivement d'environ huit et douze ans, qui, un panier au bras, s'en allaient par les rues, offrant aux soldats du papier à lettres et des crayons. A l'heure du courrier, elles vendent des journaux : le kaiser, avec ses 420, n'a même pas réussi à faire trembler ces deux fillettes

Une visite à Saint-Laurent et à Blangy, les deux faubourgs d'Arras, en partie occupés par l'ennemi, s'imposait Des environs de la gare, qui, la veille, avait été gratifiée de 50 obus, et par un boulevard où chaque maison étalait les plaies que lui avaient infligées les Boches; puis, par tranchées et boyaux, nous parvînmes au Château Rouge, construction bizarre et compliquée, assise sur les bords de la Scarpe

Nous étions là, à 80 mètres de ces messieurs, et, en lançant un coup d'œil, à la dérobée, par-dessus le parapet, on pouvait distinguer leurs créneaux. Tranchées et boyaux sont spécialement sur ce point merveilleusement aménagés et sains On ne s'y plaint que de l'excès d'abondance des rats Tout est disposé au mieux pour la surveillance, pour les secours rapides et pour le repos. Cette organisation fait grand honneur à ceux qui l'ont conçue et exécutée

Comme nous étions là, on se taquinait quelque peu, à coups de canon, sur notre gauche, à coups de fusil en face de nous quelques balles sifflèrent à nos oreilles

Au retour, nous eûmes l'occasion de descendre dans les doubles caves qui garnissent tout le sous-sol d'Arras, et, notamment, les deux places espagnoles. On y a établi les cantonnements des soldats, et il nous a paru que l'installation était, de tous points, irréprochable Ces caves sont vastes, on y fait facilement circuler l'air; il y règne une température agréable Le sol y est sec, et, surtout elles mettent nos défenseurs, nos chers petits, à l'abri des marmites

L'heure était sonné de partir Le ciel était blafard et bas; il semblait porter le deuil d'Arras Une tourmente de neige, s'abattant sur la ville, lui donna un aspect spectral La rafale était parfois si forte, que tout disparaissait, et il semblait que, dans une hallucination, nous assistions à l'évanouissement anticipé de la tragique cité.

Puis nous franchîmes la porte camuse et revêche .. En route pour Paris.

P. D.

Académie des Sciences morales et politiques

LA SEANCE ANNUELLE

Paris, 11 décembre.

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu cette après-midi sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Ribot. Ce dernier a prononcé une allocution, dont nous détachons les passages suivants :

« Pendant l'année pleine d'émotions que nous venons de traverser, l'Académie des sciences morales et politiques n'a pas interrompu le cours de ses travaux. Nous avons continué de nous réunir paisiblement, dans la salle ordinaire de nos séances comme si la guerre n'était pas en quelque sorte à nos portes. Nous avons, comme le peuple de Paris et la France entière, donné l'exemple du calme, de l'énergie tranquille, de la confiance inébranlable qui ont si vivement frappé tous les témoins de cette guerre et provoqué, je puis le dire sans forfaiture, la sympathie et l'admiration du monde.

» Nous ne devons pas nous laisser absorber tout entier par les tristesses du présent et c'est pourquoi un de nos confrères, M. Colson, nous a invités à nous occuper déjà de la tâche de demain. La tâche de demain, quel sujet offert à nos méditations et je puis dire à nos anxiétés. Nous n'osons guère nous demander à nous-mêmes ce que sera le lendemain de cette guerre, qui aura fait tant de ruines et remué si profondément toutes les couches de notre société. Comment réparerons-nous ces ruines ? Comment reprendrons-nous le cours de notre vie régulière ? Quel changement se sera fait dans les esprits, dans les cœurs de ceux qui reviendront des tranchées, et aussi de ceux qui avant vécu loin des combats, en auront ressenti les contre-coups ? Quel sera l'état moral de la France au lendemain de la paix ? Avec quelles résolutions intérieures abordera-t-elle les redoutables problèmes qui se poseront au sujet de la reconstitution de nos forces matérielles et de la direction de nos énergies spirituelles ?

» M. Colson ne nous a pas invités à étudier l'ensemble de ces questions, à nous demander ce que seront devenues nos finances; par quels procédés nouveaux de fiscalité hardie nous ferons face aux dettes de l'Etat et maintiendrons le crédit de la France au-dessus de toute atteinte. Il ne s'est pas, non plus, interrogé sur la meilleure manière de profiter des leçons d'aujourd'hui pour développer nos forces économiques et nous faire, sur le marché du monde, en usant des sympathies qui nous sont dès à présent acquises, une place plus large et plus digne de notre génie industriel et de notre goût artistique. Il renvoie ces problèmes si complexes à des études que nos confrères de la section d'économie politique nous aideront à conduire dans l'esprit, à la fois le plus libéral et le plus attentif, aux réalités. Comme nous tous, il a confiance que les questions qui naissent de la guerre seront abordées par tous les partis avec un égal désir de bonne entente et un besoin commun de chercher ce qui peut nous unir plutôt que ce qui peut donner lieu à des divisions et à des querelles.

» Que ce soit un des bienfaits de la guerre, et, en quelque sorte, le prix de nos souffrances et de nos sacrifices, d'avoir uni les cœurs et les volontés et éteint les brandons de haine entre des hommes qui luttent aujourd'hui côte à côte et la main dans la main, pour le salut de la patrie commune; que demain, si les divisions nées de l'antagonisme des doctrines et surtout de la diversité inévitable des conditions d'existence, ne sont pas effacées, du moins il ne se mêle à ces luttes nécessaires et légitimes aucun sentiment de colère aucun de ces mauvais ferments qui enveniment les plaies et corrompent le sang des nations les plus vigoureuses, qu'après avoir tant sacrifié à la défense du pays, nous sacrifions encore au besoin de marcher d'accord et cela de grand cœur avec la même générosité, le même oubli des préoccupations égoïstes. C'est ce que nous voulons tous, ce que nous espérons dans la sincérité de notre âme »

Ce que dit la Presse

LE « TEMPS »

A propos du discours du chancelier allemand :

« La grande séance du Reichstag n'a été qu'une parade. Elle dessillera les yeux des pacifistes même les plus illusionnés. Le conflit déchaîné par l'agression allemande n'est pas susceptible de transactions. Les alliés continueront à perfectionner leur outillage, à accroître leur force. La certitude de leur supériorité les dispense de se préoccuper des menaces ou des intrigues germaniques. Ils n'accenteront la paix que de la victoire. »

—o—

L' « ACTION FRANÇAISE »

De Jacques Bainville :

« Le discours de M. de Bethmann-Hollweg n'est au fond qu'une longue confession d'impuissance. L'Allemagne a mis en marche la redoutable machine de la guerre et elle ne sait plus comment l'arrêter. Elle paraît diriger les événements dans le détail. Mais déjà le cours général des choses lui échappe et, avec les autres peut-être, mais autant que les autres, elle est emportée vers l'inconnu. »

—o—

LA « LIBRE PAROLE »

Sur le discours du Reichstag :

« La tonalité générale du discours est extrêmement caractéristique Ce n'est pas la fanfare qu'en d'autres circonstances on aurait pu prévoir après des succès aussi constants que ceux qui ont couronné les armes allemandes depuis sept mois. Faut-il en conclure que les gouvernants de Berlin ont des raisons, que nous comprenons parfaitement de ne pas s'exagérer la portée de ces succès ? L'état des esprits de l'autre côté du Rhin, après dix-sept mois d'épreuves, interdit-il les hymnes guerriers ? Il y a certainement de ces deux raisons dans les du chancelier. »

—o—

LE « GAULOIS »

De René d'Aral :

« Le discours de M de Bethmann, assurément, n'est qu'une façade plus ou moins brillante derrière laquelle nous commençons à savoir ce qui se passe : l'Allemagne a beau occuper des territoires conquis, cela ne l'empêche point de ressentir plus cruellement que ses adversaires les conséquences de son effort : pénurie d'hommes, pénurie de ressources. Sans doute, elle cherche à remplacer par une profusion de mitrailleuses et de canons les vides immenses que cette lutte de dix-sept mois sur trois fronts a causés dans ses rangs; sans doute, elle multiplie le recours aux moyens de fortune pour remplir ses coffres-forts, sans doute, elle recevra du blé d'Autriche, du cuivre des Balkans, du coton d'Asie : tout ceci n'empêche qu'elle se rend compte qu'elle ne pourra quand même résister à une guerre d'usure parce qu'elle sera écrasée par l'extension de ses fronts, par les charges que lui imposent ses conquêtes et ses alliés. »

—o—

L' « ECHO DE PARIS »

De Jean Herbette :

« En regardant le spectacle que nous donne aujourd'hui le Reichstag allemand, n'oublions pas les leçons du passé. Pour organiser, en temps de paix pour vaincre en temps de guerre, les bonnes volontés ne suffisent pas, ni même les bonnes lois, ni surtout la bonne camaraderie. Il faut cette chose dont nous souffrons tant d'être déshabitués en France : l'autorité. »

CHRONIQUE

Le Cheptel dans le Sud-Ouest

12 décembre 1915.

M. Eugène Thébault donne, dans le « Temps », d'intéressantes notes sur l'état du cheptel dans le Sud-Ouest Ses observations, disons le tout de suite, sont optimistes. « Sans doute, remarque-t-il, les éleveurs ont été durement frappés par des réquisitions trop souvent mal comprises, mais on n'a pas assez tenu compte, dans les prévisions hâtivement établies, de l'énergie de nos cultivateurs, aidés par des circonstances favorables parfois créées par les difficultés mêmes qui leur sont imposées »

Le cheptel du seul département de la Gironde a dû fournir 130,000 bovins aux usines de conserve : élèves, 30,000; vaches laitières, 40,000, vaches laitières servant aux labours et aux charrois, 30,000. Voilà 100,000 bêtes auxquelles on n'aurait pas dû toucher; seules, les 30,000 autres pièces de gros bétail pouvaient être logiquement réquisitionnées. A noter que les commissions payaient 105 fr. les 100 kilos vifs, quand les cours étaient de 125 à 130 fr.

Malgré cette diminution des animaux de travail s'ajoutant à celle de la main-d'œuvre agricole, on a ensemencé, en Gironde, plus de terres, en blé et en avoine en 1915 qu'en 1913 : hectares en blé, 68,000 en 1913, 69,100 en 1914, 69,500 en 1915; hectares en seigle, 19,000 en 1913, 18,200 en 1914, 17,500 en 1915; hectares en avoine, 9.000 en 1913, 11,500 en 1914 et 11,500 en 1915, sans parler de 18,700 hectares de pommes de terre en 1915 contre 18,300 en 1913.

Dans le Poitou, les éleveurs déclarent que leur cheptel, à l'heure présente, ne peut plus être considéré comme réellement amoindri. Du mois d'octobre 1914 à février 1915, 10,006 têtes de bétail entraient dans le département de la Vienne venant des départements limitrophes. C'étaient des élèves achetés pour une grande partie dans la Haute-Vienne et la Charente, et assurant ainsi la reconstitution immédiate du troupeau, ménagé d'ailleurs par des réquisitions bien entendues.

On se plaint en Vendée, où le cheptel a été fort touché; mais les cultivateurs peuvent combler tous les vides dès l'an prochain, alors que dans la Vienne et la Charente on demande un délai de deux ans C'est que, « sous l'empire de la nécessité, les paysans des Deux-Sèvres et de la région de Fontenay-le-Comte, manquant de main d'œuvre, ont dû modifier leur assolement coutumier Ils font et feront moins de céréales qu'à l'ordinaire en donnant de plus en plus d'étendue aux prairies naturelles ou artificielles. Partout où la culture menace de subir un temps d'arrêt, on transforme en pacages les parcelles destinées au labour. »

« Dans la région du Marais et dans le Bocage vendéen, note M Thébault, l'élevage intensif, encouragé d'ailleurs par les prix élevés qu'atteignent les animaux de boucherie, n'a pas changé grand'chose aux habitudes des fermiers Mais, dans la plaine des Deux-Sèvres, où la culture des céréales était, en quelque sorte au premier plan, la nouvelle orientation de l'industrie agricole est généralement suivie. On laisse les vieux trèfles en pâture; on se garde de mettre la charrue dans les anciennes luzernes. » Aux environs de Niort, Melle et Fontenay-le-Comte, où les fermes ont toutes des juments poulinières affectées à la production des mules et mulets, les fermières elles-mêmes, partout où le personnel masculin manquait, ont suppléé à son absence en assurant la continuité essentielle des travaux de chaque exploitation.

Conclusion de M. Thébault : « La situation est donc satisfaisante au point de vue des travaux agricoles et de l'état du cheptel, dans toute la région du Sud-Ouest Elle ne peut que s'améliorer encore depuis que l'arrêté pris par le préfet de la Charente, interdisant la vente des veaux femelles, a été appliqué, par décision ministérielle, dans tous les départements. Mais il ne faudrait pas s'arrêter en chemin. D'autres dispositions peuvent être envisagées, non seulement pour parer aux besoins immédiats qui peuvent croître brusquement, selon les fluctuations de la guerre et sa durée, mais surtout en prévision de la période qui suivra la conclusion de la paix. Nos paysans sont capables d'assurer le présent. Il appartient aux pouvoirs publics de se préoccuper du reste et de ne point s'en rapporter, pour l'avenir, aux improvisations dangereuses en raison de leur insuffisance. »

F.

Soldat condamné à mort

Marseille, 11 décembre.

Le conseil de guerre de la 15e région, siégeant sous la présidence du lieutenant-colonel Kervella, a condamné à mort le soldat Lapeyre, du 112e d'infanterie, sous l'inculpation d'outrages et voies de fait envers un supérieur au cours de son service.

Après avoir rendu ce jugement, le conseil de guerre a signé un recours en grâce en faveur du condamné, en raison de son jeune âge (dix-sept ans et demi) Lapeyre étant engagé volontaire.

NÉCROLOGIE

Le commandant de Saint Sernin, chevalier de la Légion d'honneur, vient de s'éteindre pieusement à Toulouse, après une longue et douloureuse maladie contractée sur le front. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Dieupentale (Tarn-et-Garonne), où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille; une première cérémonie avait réuni en l'église cathédrale de Toulouse de nombreux parents et amis du regretté disparu.

Le commandant de Saint-Sernin avait perdu, en avril dernier, son fils aîné, lieutenant au 17e d'artillerie, mort des suites des blessures qu'il avait reçues au combat des Eparges.

De son mariage avec Mlle de Verneilh Puyraseau, il laisse huit enfants, dont trois sont encore sur le front, deux comme officiers d'infanterie, le troisième comme engagé volontaire. Par sa femme, fille du baron de Verneilh-Puyraseau et de la baronne, née de Marbotin-Sauviac, il avait de nombreuses attaches en Bordelais, où la famille de Marbotin est si honorablement connue et estimée.

Fils du comte de Saint-Sernin, ancien zouave pontifical et de la comtesse, née de Barbot, tous deux décédés, il était le frère du comte de Saint-Sernin, capitaine d'état major à la 153e division et de M Olry de Saint-Sernin, lieutenant au 9e chasseurs.

Il y a un An

13 Décembre 1914

M. Poincaré visite Reims.

Les troupes serbes rentrent victorieusement à Belgrade.

Echange de télégrammes entre le gouvernement français et les princes et ministres serbes, à l'occasion des succès serbes.

On calcule que les Autrichiens ont perdu en Serbie : 60,000 morts ou blessés, 40,000 prisonniers, 126 canons, 84 mitrailleuses, 48,000 fusils, 4 drapeaux, 60,000 projectiles et un important matériel de transport.

Un aviateur français détruit un train militaire allemand à Pagny-sur-Moselle.

Les Allemands bombardent la gare de Commercy.

Dans l'Adriatique, deux torpilleurs autrichiens sont coulés par des mines.

Dans les Dardanelles, un sous-marin anglais coule le vieux cuirassé turc « Messoudieh ».

Massacre de chrétiens par les Turcs en Asie-Mineure.

Dépêches de la veille

Dans les Balkans

UN COMBAT SUR LES LIGNES DE STROUMITZA

Athènes, 11 novembre.

On mande de Salonique que les Bulgares, renforcés par ... de l'armée Boghatzeff ont occupé une partie des passages de Demir-Kapou.

Les Français se replient en bon ordre vers le sud.

Un combat s'est engagé sur le front de Stroumitza où les Anglais ont reçu de Salonique des renforts avec de la grosse artillerie. Le combat a duré jusqu'à ... sans grands résultats. Entre temps, les Anglais préparent une ... ligne de défense à proximité des ... grecques.

Des renforts français continuent à arriver à Salonique.

Avant de quitter Demir-Kapou, les Français ont détruit le tunnel du chemin de fer au kilomètre 183 ainsi que le grand pont d'Oudovo, sur le Vardar.

CONCENTRATION DE TROUPES ALLEMANDES

Londres, 11 décembre.

On mande d'Athènes au «Daily Chronicle» :

«On signale, à Uskub et à Philippopoli une grande concentration de troupes allemandes.

«A Philippopoli, le peuple a marché avec des bannières et des ... vers la mosquée qui a été prise ... Les gendarmes, trop peu nombreux, ont été dans l'impossibilité de disperser les manifestants qui restent maîtres de la mosquée. Le gouvernement bulgare envoie des troupes afin d'éviter de nouveaux désordres.»

UN COMPLOT TURC EN MACÉDOINE CONTRE LA GRÈCE

Athènes, 11 décembre.

D'après les journaux de Volo, les autorités grecques viennent de découvrir à Kailar, en Macédoine, qu'un mouvement insurrectionnel turc dirigé contre le régime actuel était en voie de préparation.

Après enquête la police réussit à trouver la liste des conspirateurs ... turcs y figuraient, les membres de cette ligue secrète se proposaient d'organiser au moment opportun des bandes de rebelles pour servir les plans des ennemis du pays. La police procède à de nombreuses arrestations.

UNE DÉCLARATION DE M. GOUNARIS

Athènes, 11 décembre.

A l'issue du conseil des ministres tenu dans la soirée, M. Gounaris, ministre de l'intérieur, a déclaré aux journalistes que la situation ne présentait aucune inquiétude. Il a ajouté :

«Nous ... vers une solution satisfaisante des questions en suspens avec les puissances de l'Entente.»

LES ENTRAVES AU COMMERCE

Athènes, 11 décembre.

Selon la «Hestia» plusieurs navires de commerce grecs seraient retenus dans des ports alliés.

«Bien que l'on n'ait pas confirmation officielle de cette nouvelle ajoute le journal, on soupçonne, dans les cercles maritimes du Pirée, que la retenue de ces navires, constitue une mesure commune prise par les Alliés, pour exercer une pression sur la Grèce en empêchant le mouvement des navires grecs en Méditerranée.

«Si cette information se confirme, il est probable que le gouvernement hellénique fera une démarche auprès des puissances de l'Entente ... entrave ainsi apportée à la navigation hellénique.»

EN ALLEMAGNE

MANIFESTATION A BERLIN EN FAVEUR DE LA PAIX

Londres, 11 décembre.

Selon une dépêche de Copenhague aux journaux, une grande manifestation en faveur de la paix a eu lieu la nuit dernière à Berlin. Des milliers de personnes se sont assemblées dans la Lindenstrasse, essayant de forcer l'entrée du Reichstag.

La circulation a été complètement interrompue. L'ordre n'a pu être rétabli par la police que trois heures après.

La foule ... : «La paix ! la paix !» ... même des insultes contre la famille impériale.

Le Discours du Chancelier allemand

LES JOURNAUX ANGLAIS

Londres, 11 décembre.

Commentant le discours de M. de Bethmann-Hollweg, le «Daily Telegraph» écrit :

«A quoi sert-il les rodomontades devant le peuple qui, après seize mois de carnage épouvantable, en est encore à attendre le plus petit signe de la victoire promise ? Comme le dit si bien le chancelier, les alliés refusent de se croire vaincus. Ce qui est sûr, c'est que leur principale préoccupation est la guerre, et il continuera à en être ainsi jusqu'à ce qu'eux-mêmes, ou leurs ennemis soient battus.»

Violente explosion au Havre

NOMBREUX BLESSÉS — DÉGATS IMPORTANTS

Le Havre, 11 décembre.

Une violente explosion s'est produite ce matin dans les ateliers de pyrotechnie du gouvernement belge. Les détails manquent encore, toutefois il semble que les dégâts soient importants et que le nombre des blessés soit assez élevé.

Le Havre, 11 décembre.

C'est à environ trois kilomètres du Havre, sur le territoire de la commune de Graville-Sainte-Honorine que se trouvent situés les établissements de pyrotechnie du gouvernement belge où s'est produite ce matin une explosion dont, jusqu'à présent, il n'a pas été possible de déterminer les causes.

La catastrophe s'est produite à neuf heures trois quarts, dans les locaux où se trouvaient entreposées les poudres destinées au chargement des obus. Les ouvriers employés dans les établissements étaient tous à leur poste. Les projectiles ... ayant explosé à ... la détonation ont retenti ... telle que les maisons ... ni portes ni fenêtres. Au Havre même, on a entendu très distinctement le bruit de l'explosion, de nombreuses maisons ont eu leurs vitres brisées.

A midi on n'avait pas encore pu s'approcher des lieux de la catastrophe.

Les ... sont importants. Quant au nombre des blessés il est impossible de l'évaluer, même approximativement. Tous les ouvriers ... des établissements de pyrotechnie, ... tous, sont de nationalité belge.

M. Morain, préfet de la Seine-Inférieure, prévenu ... doit arriver cet après-midi au Havre, où il remettra, au nom du ... les premiers secours aux familles des victimes.

Le Havre, 11 décembre.

On n'a pas encore pu opérer un recensement ... des ouvriers qui se trouvaient dans les ... de pyrotechnie du gouvernement belge au moment de l'explosion ... Néanmoins, il semble malheureusement ... que le chiffre des victimes est élevé. Tous sont de nationalité belge ... exceptions près.

Les blessés ... pour la plupart, fort peu gravement atteints.

Petite Poste militaire

UN FUTUR SOLDAT. — 1° Non, vous ne pourrez être incorporé dans l'arme où vous êtes engagé ... Vous suivrez le sort de votre classe.

L. D... — Il n'a qu'à adresser une demande à ... chef de corps, ... qui lui fera donner satisfaction s'il y a lieu.

--O--

•Il est répondu à toutes les questions posées. — Adresser la correspondance au bureau du journal.

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

PAU

Décoration. — M. le général Augier, commandant la subdivision de Pau, accompagné de M. Coggia, préfet des Basses-Pyrénées, s'est rendu à l'hôpital militaire à l'École normale des filles et a remis avec le cérémonial d'usage, en présence du personnel de la formation, la médaille militaire et la Croix de guerre avec palme au soldat Jean Lasserre, de *Pau, appartenant à l'arme du génie,* en traitement à l'hôpital et ayant subi l'amputation d'une jambe à la suite de blessures reçues sur le champ de bataille.

Promotions. — M. le capitaine Chaubès, du 18e régiment d'infanterie, est promu chef de bataillon au 249e.

M. Pourcalaire, adjudant au 18e, est promu sous-lieutenant (maintenu au corps).

Vaillant Palois. — Notre compatriote Paul Bruno, jeune soldat de la classe 1915, caporal au 170e de marche a reçu la croix de guerre pour sa brillante conduite à l'attaque ... et le soir du 6 octobre il fut promu sergent.

Voici la citation méritée :

«Au cours d'une contre-attaque allemande a fait preuve d'un grand sang-froid en groupant les hommes sous un violent feu de mitrailleuses et grenades.»

Un autre de nos concitoyens, Henri Coulondou, adjudant au 52e colonial, a mérité la citation suivante à l'ordre du corps d'armée :

«A l'attaque du 25 septembre 1915, les trois officiers de la compagnie ayant été mis hors de combat, il a réussi par son énergie et son courage à grouper l'effectif restant qui s'est retranché sur place, et y est resté trois jours sans être relevé, sans vivres et sous un bombardement des plus intenses.»

Henri Coulondou a reçu la croix de guerre et a été promu sous-lieutenant.

Médaille militaire. — Nous relevons aujourd'hui dans le tableau spécial les noms ci-après de quatre de nos compatriotes :

Menlionde Jean-Henri, adjudant au 143e régiment territorial d'infanterie.

Barbe François-Louis, adjudant au 18e régiment d'infanterie.

Magescas Fernand, sergent au 142e régiment territorial d'infanterie.

Lajus Dominique, adjudant-chef au 49e régiment d'infanterie.

Le ravitaillement de la Belgique. — Un Comité local de l'Œuvre du ravitaillement de la Belgique a été formé à Pau par l'initiative de M. le préfet. Il doit s'occuper spécialement de la grande tombola organisée à Bruxelles et autorisée en France et destinée à augmenter les ressources de l'Alliance franco-belge qui vient en aide au Comité d'alimentation.

Le Comité palois a décidé de demander 5,000 billets accompagnés d'un souvenir (médaille breloque ou gravure) pour leur placement dans le département, au prix de 5 francs.

Le placement des billets devra être terminé le 15 février prochain.

État civil. — Naissance : François Henri-Charles Pierre Bordenave, fils de Jean-Charles Bordenave, employé, et de Eugénie Lafon, repasseuse.

Décès : Émile Pasquet, sacristain, né à Paris, 63 ans; Jean-Ernest Peyrous, mécanicien, né à Pau, 30 ans.

BAYONNE

Trois arrestations. — A la suite d'une enquête relative à des manœuvres abortives, trois femmes ont été arrêtées au quartier Saint-Esprit. La patiente a fait des aveux complets.

Électrocutés. — Deux nomades ont été trouvés morts aux salines de Briscous. Pour faire marcher un cinéma forain, ils avaient voulu prendre du courant sur les fils de la Société Hydro-Électrique et à l'insu de cette Société, mais par erreur ils branchèrent sur le fil de haute tension (5,000 volts) et furent électrocutés.

SAINT-JEAN DE LUZ

Nécrologie. — M. l'abbé Maïtoz a rendu sa belle âme à Dieu, hier matin, à quatre heures.

C'était un prêtre dans toute l'acception du mot, zélé, d'une piété et d'une foi remarquables, son dévouement n'avait d'égal que sa modestie poussée à l'excès, le clergé paroissial perd en lui un auxiliaire des plus précieux et sur l'appel il pouvait compter à toute heure du jour et de la nuit.

Sa disparition laisse d'unanimes regrets.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

BORDEAUX

LA TEMPÉRATURE

du 11 novembre

Observations faites par M. CHAVANNAZ, ingénieur-opticien à Bordeaux

Thermomètre. Minima de nuit, 11°; huit heures matin, 12, dix heures, 14, midi, 15, cinq heures du soir, 11.

Baromètre. Huit heures matin, 759, midi, 76., cinq heures soir, 761.

Ciel beau. Vent nord-ouest.

L'Emprunt National

UNION GÉNÉRALE DES SYNDICATS GIRONDINS

L'Union des Syndicats s'est réunie, en assemblée générale, le jeudi 9 courant, sous la présidence de M. Étienne Huyard.

Le président rend compte des communications qui lui ont été adressées par les groupements affiliés, en ce qui concerne les souscriptions à l'Emprunt national réalisées parmi leurs adhérents. Il résulte de ces indications que l'appel de la Fédération économique des Syndicats patronaux a été entendu, et que les résultats obtenus ... dépassent largement les prévisions les plus favorables.

L'importance des opérations à envisager est rapidement devenue telle, que l'Union générale s'est trouvée dans l'impossibilité de réaliser dans les délais voulus, l'organisation matérielle qui eût été indispensable pour lui permettre de centraliser les versements de ses adhérents. Elle s'en excuse de nouveau auprès de ces derniers, et les prie de vouloir bien porter leurs ... aux caisses diverses ...

L'assemblée ... pour le patriotique empressement avec lequel ils ont répondu à leur devoir, elle compte que les ... cet exemple. Il importe que le succès de l'emprunt soit complet et chacun doit contribuer à ce résultat dans toute la mesure de ses possibilités. Souscrire, c'est prendre sa part de la défense du pays.

L'Union générale se réjouit de constater que de nombreuses maisons facilitent les souscriptions de leur personnel en lui consentant les avances nécessaires. Elle exprime de nouveau le vœu que cette mesure devienne absolument générale.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX

La Chambre de commerce de Bordeaux a décidé de verser, par anticipation, à ceux de ses agents et employés bénéficiaires d'une gratification de fin d'année, le montant de cette allocation afin de permettre aux intéressés de l'employer pour souscrire à l'emprunt de la Défense nationale.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Bordeaux se réunira, en séance publique, mardi prochain, 14 courant, à cinq heures du soir.

Exposition de Trophées de guerre

On nous prie d'insérer la composition du Comité d'organisation de l'Exposition des Trophées de guerre, sous les auspices de la municipalité bordelaise, de l'autorité militaire et préfectorale, et due à l'initiative du Comité fédéral des Sociétés d'anciens combattants de 1870-71.

Président : Colonel G. Chiché.

Vice-présidents, Anselme Léon, conseiller à la Cour d'appel, Ch. Dupas, attaché au cabinet du préfet.

Secrétaire général, J.-L. Gimet, ancien rédacteur en chef de la «Vigie d'Arcachon».

Secrétaire adjoint, Dircks, trésorier des Médailles de 1870-71.

Conservateur archiviste, Paul Bayle.

Conservateurs adjoints, Bouchette et Gérard.

Membres : Blavet, Colomès, Artigues, Former, Piéplu et Vidal.

Le Comité d'organisation fait un pressant appel auprès des personnes qui voudraient bien prêter des objets pour cette Exposition patriotique, qui a un but de bienfaisance puisque le produit du bénéfice des entrées sera partagé entre les œuvres de guerre. Écrire à M. Paul Bayle, conservateur archiviste, 16, rue Mandron.

Des cartes gratuites seront données à chaque exposant pour toute la durée de l'Exposition. Les objets seront pris à domicile, soigneusement entretenus, et remis à leurs destinataires dès la fermeture de l'Exposition.

L'ouverture officielle de l'Exposition des Trophées de guerre, qui se tiendra sur l'hémicycle des Quinconces, aura lieu pour les fêtes de Noël, sous la présidence de M. Ch. Chaumet, député de la Gironde.

PRÉPARATION MILITAIRE

En présence de l'appel prochain de la classe 1917, le comité de la Ligue girondine de préparation militaire informe les ajournés des classes 1916 et 1917 et les jeunes gens de la classe 1918 que les cours spéciaux pouvant leur donner accès au peloton des élèves sous-officiers sont donnés par des maîtres diplômés le mardi, le mercredi et le samedi, à vingt heures trente, au local d'instruction, 14, rue Lacornée. S'y faire inscrire.

Le dimanche matin, séances de tir à la carabine et au fusil de guerre.

Des séances de topographie pratique ont lieu le dimanche, sous la haute direction de M. le capitaine Peyron, du service géographique de l'armée.

FÊTES DE LA NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Distribution des places

Le maire de la ville de Bordeaux a l'honneur de faire connaître aux intéressés que la distribution des places pour les fêtes de la Noël et du jour de l'an aura lieu sur les points désignés ci-dessous pour les loteries de bonbons, de jouets ou articles d'étrennes et pour les marchands vendant ces mêmes articles :

1. Cours Victor-Hugo, le jeudi 16 décembre, à dix heures du matin.
2. Marché des Capucins, le vendredi 17 décembre, à dix heures du matin.
3. Cours du XXX-Juillet, le vendredi 17 décembre, à deux heures et demie du soir.

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA BOURSE

L'ouverture du cours aura lieu le mardi 14 décembre courant, à huit heures et demie du soir, salle des Ventes, hôtel de la Bourse au premier étage, à gauche, par le grand escalier (entrée par la porte de la place Gabriel, au fond, en face la rue du Pont-de-la-Mousque).

Il aura lieu tous les mardis, à la même heure.

Le cours est gratuit.

Des prix importants en numéraire, des médailles et des diplômes sont conférés, après examen, aux élèves qui ont fréquenté le cours pendant l'année.

Le professeur recevra les inscriptions au cours.

INSTITUT COLONIAL

Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à huit heures et demie du soir :

Lundi 13 décembre. — M. Beille. — Agriculture coloniale : Sésame, ricin. Pays de production, culture, exploitation.

Mardi 14 décembre. — M. Feghali. — Cours d'arabe. — Cours élémentaire : Signes orthographiques, conversation.

Mercredi 15 décembre. — M. Hugot. — Produits coloniaux : Le camphre.

Jeudi 16 décembre. — M. Feghali. — Cours d'arabe. — Cours supérieur : Formation du féminin et du duel dans les noms.

Vendredi 17 décembre. — M. Sauvaire-Jourdan. — Législation coloniale : L'outillage économique des colonies, les travaux publics.

Conseil de revision de la Justice militaire

Présidence de M. le général Lenfelot

Au cours de sa séance du vendredi 10 décembre, le Conseil de revision de Bordeaux a rejeté les recours formés par les nommés Biou Victor-Claude, manœuvre, sans domicile fixe, et Lotier Jean-Marie, domestique, demeurant à Saint-Étienne, condamnés par le Conseil de guerre de Clermont-Ferrand, le premier à la peine de dix ans de prison, pour complicité de vols et infraction à la police des Chemins de fer, et le deuxième à la peine de cinq ans de prison pour recel de choses volées.

Commissaire du gouvernement, M. le lieutenant-colonel Renault.

Pour nous donner la Victoire !

Nous voici à la veille de la date de clôture de l'Emprunt pour la Victoire : aussi ceux qui n'ont pas encore souscrit, doivent-ils se hâter.

Il n'y a plus à hésiter, autrement ce serait une désertion, une trahison !

Tout ce que nous avons de disponible, nous le devons à la Patrie, pour la Défense Nationale, pour sauver notre existence et pour arriver à vaincre l'ennemi.

Il ne s'agit même plus de dire que l'Emprunt pour la Victoire est un placement excellent. C'est l'Emprunt qui doit nous donner le succès définitif ... le pays plus grand que jamais ! L'Emprunt doit être une victoire.

SOUSCRIVEZ POUR NOS SOLDATS, POUR LE PAYS !

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal correctionnel

Présidence de M. Fourcaud

Audience du 11 décembre 1915

UNE AFFAIRE D'EXPORTATION D'OR

Le 4 décembre, le douanier en surveillance au départ du paquebot pour l'Amérique, demandait à un passager — le Suisse Zwingli, 37 ans, boulanger à San Francisco (Californie) — s'il avait de l'or sur lui. Celui-ci répondit négativement. On le fouilla et on lui trouva sur le corps une ceinture en toile renfermant dix pièces d'or américaines d'une valeur de 20 dollars chacune ce qui représentait en argent français 1,130 francs environ. Interrogé, le Suisse prétendit ignorer la prohibition de sortie de l'or.

Pour infraction à la loi du 17 août 1915, Zwingli s'est vu condamné à trois mois d'emprisonnement, à 500 francs d'amende et à la confiscation.

Le Tribunal a en outre condamné :

La femme Marie B..., 72 ans, à un mois de prison pour vol à l'étalage.

— Le Marocain Mamadou, 19 ans, manœuvre, à un mois également, pour vol de linge au préjudice de sa logeuse, Mme Bergeron.

— Henri Jardel, 48 ans, laitier au Tourne, à quinze jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende, deux insertions et affichage du jugement pour mouillage à 20 % et mouillage de son lait.

LE ROI D'ARABIE ET SA COUR

L'affaire de Férid Ier et de ses ministres, qui avait été renvoyée à samedi, n'a pas été appelée. Elle ne sera jugée que jeudi prochain.

Conseil de guerre de la 18e Région

Présidence de M. le colonel Bonnefoy de la 18e légion de gendarmerie

Séance du 11 décembre

SOLDAT INDÉLICAT. — Dominique Darrigade, du 49e de ligne, pendant l'absence de son détachement, s'est introduit dans la chambrée et a dérobé trois paires de brodequins. Après plaidoirie de Me Cluzan, il est condamné à un an de prison.

DÉSERTION A L'INTÉRIEUR. — Édouard Aner, du 140e territorial, ayant obtenu une permission de vingt-quatre heures, n'est pas revenu et est arrêté à Labouheyre (Landes). Deux ans de travaux publics lui sont infligés. Défenseur, Me Cluzan.

UN INSOUMIS. — Jean Larre, territorial de la classe 91, du recrutement de Bayonne, n'a pas répondu à deux appels, alors qu'il habitait l'Espagne. Il ne se présente que le 5 novembre 1915. Pour insoumission, il est condamné à un mois d'emprisonnement. Défenseur, Me Chambarrière.

DÉSERTION A L'ÉTRANGER. — Un sieur X..., du 140e territorial, quitte son corps le 20 décembre 1914 et se rend en Espagne, pour ne rentrer que le 16 septembre dernier. Me Peyrelongue présente la défense du prévenu, qui est condamné à cinq ans de travaux publics. Le conseil appuiera une demande de suspension de peine.

INSOUMISSION EN TEMPS DE GUERRE. — Louis Bannois, territorial de la classe 92, prétend ne pas avoir été touché par son ordre d'appel. Après plaidoirie de Me Chambarrière, il se voit infliger deux ans de prison.

INCORPORÉ MALGRÉ LUI. — Joseph Spade, né d'un père suisse et d'une mère française, est âgé de vingt ans. Il n'a pas donc pu opter encore. Rencontré par des gendarmes, à Bayonne, il alla, sur leur conseil, se faire inscrire à la mairie. Peu après, il était pris bon et incorporé au 57e, à Libourne. Après huit jours, il fuyait en Espagne.

Poursuivi pour désertion à l'étranger et emport d'effets, Spade, qui est illettré, revendique la nationalité suisse, et Me Chambarrière dépose des conclusions tendant à ce que le conseil renvoie l'affaire jusqu'à ce que cette question soit réglée. Le conseil passe outre, mais, acquittant Spade du chef de désertion, il le condamne à six mois de prison pour dissipation d'effets.

UN INSOUMIS. — Henri Bedet, réformé de la classe 1910, ne s'est pas présenté à la nouvelle visite et est pris bon absent. Il dit n'avoir pas été touché par son ordre d'appel. Deux ans de prison lui sont octroyés, après plaidoirie de Me Chambarrière.

M. le lieutenant Gaubert occupait le siège de commissaire du gouvernement.

MALACEÏNE

CRÈME DE TOILETTE

Les Théâtres

Théâtre-Français

«CARMEN»

Il y a des œuvres qu'on ne se lasse pas d'entendre. «Carmen» est de ces œuvres; on ne se lasse pas de cette musique colorée, vibrante, enveloppante, si enlevée, à la française, malgré son caractère espagnol. On sait combien l'attrait de ces œuvres est doublé par l'interprétation. On se doute alors du haut intérêt d'art de la soirée de samedi.

Mme Marie Delna tenait le rôle de «Carmen». J'ai eu trop souvent l'occasion de parler de l'éminente artiste dans ce personnage pour y revenir ce soir. Qu'il me suffise de dire qu'on est toujours pris par cette voix demeurée si belle, aux admirables notes graves, et par cette composition très vivante, souple, violente, sauvage.

M. Ovido est un plaisant et juvénile don José, d'une heureuse aisance. On sait aussi le charme de sa voix étendue et de ses nuances. La «Romance» fut chaleureusement applaudie et bissée.

Mme Victoria Fer tenait délicieusement le rôle de Micaela qui, pour elle, a un grave défaut : celui d'être trop court; de ne pas lui permettre de déployer ses prestigieuses qualités. Le duo enlevé avec une jolie émotion, dit avec beaucoup de naturel, commencé assise sur une chaise et cela avec raison, comme quelqu'un fatigué d'une longue course, le grand air commencé sous une impression de peur, terminé avec une vaillance pleine de supplication, plurent infiniment.

Très jeune, très crâne, très sûr, très espagnol, et doté d'une voix superbe, d'un beau grave, M. Montano est un fier Escamillo, qui, bien fêté, dut redire les couplets du «Toréador», enlevés, déclamés avec une belle énergie. Excellent et déjà grand artiste.

MM. Albouy, Remendado amusant, à la voix claire, Laroche, Dancaïre plein d'expérience, Bédué, bon Zuniga, Lambrette, Flavien; Mlle Lya Ceddès, bien gracieuse dans ses jolis costumes, Mlle Vignier, achevaient un agréable ensemble.

Mlle Dina Lorenzi, fut exquise de souplesse et de sûreté dans «la Zingara» et très applaudie, avec Mlle Rose Fournier et les dames du ballet, dans le divertissement pittoresquement réglé par M. Bellont.

Félicitations à l'orchestre dirigé par le maître Eugène Bastin.

A la fin du spectacle, Mme Marie Delna, toujours admirée, chanta «la Marseillaise».

M. B.

CE SOIR DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

THÉATRE DES BOUFFES. — En soirée à 8 h. 30 : «Mam'zelle Nitouche», avec Caruso, A. Kervan, Tiluze.

APOLLO-THÉATRE. — En soirée à 8 h. 30 : tournée Baret, avec le Mannequin, comédie.

TRIANON-THÉATRE. — En soirée : l'Été de la Saint-Martin, comédie, le Pompier de la Victoire, vaudeville, Amour et trahison, cinéma.

SCALA. — En soirée : le Tour du Monde d'un gamin de Paris, pièce en cinq actes.

TOUS LES CINÉMAS donnent des représentations ce soir à leurs heures habituelles.

Dans la Gironde

PREIGNAC

Un comité d'assistance aux soldats. — Une réunion a eu lieu à l'école publique de jeunes filles, pour la constitution d'un comité de dames en vue de donner aux braves soldats de la commune sur le front ou prisonniers de guerre un soutien moral et matériel.

Ce comité adresse aux Preignacais un pressant appel afin que tous, par des dons en espèces ou des dons en nature, l'aident des moyens de remplir au mieux le but qu'il s'est proposé.

Ce comité présidé par Mme Lancere, a pour trésorière Mme Salérdis, et pour secrétaires, Mlle Fourcre et Mlle H. Desqueyroux. Le siège du comité est à l'école de jeunes filles du Puch, à Preignac.

MOULON

Les vins de 1915. — *Déclarations de récolte* de l'année 1915 : vins rouge et blanc, 4,905 hectos 54; antérieurs, rouge et blanc, 5,845 hect. 61. Total 10,755 hect. 15.

La foire. — La foire du samedi 25 décembre, coïncidant avec la fête de la Noël, sera tenue le samedi 18.

IZON

Mort pour la patrie. — Nous apprenons la mort du caporal Berthomé, fils de notre dévoué vendeur. M. le maire d'Izon fut chargé de faire part de cette triste nouvelle à la famille, et de lui présenter les condoléances du ministre de la guerre.

Le caporal Berthomé (Jean Ismaël) est tombé au champ d'honneur, tué face à l'ennemi, le 11 octobre, comme il se rendait dans les tranchées avec sa section. Il appartenait au 1..e régiment d'infanterie.

Nous adressons nos condoléances émues à la famille Berthomé.

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

L'emprunt national. — La Société de secours mutuels, réunie en assemblée générale dimanche 5 décembre, a décidé de participer à l'emprunt national pour 500 francs de rentes.

Cherté des denrées. — Un arrêté du maire a fixé le prix maximum des œufs à 2 fr. la douzaine.

Le jour de notre foire du 6 décembre, à l'ouverture du marché, ils avaient débuté à 2 fr. 50. Ce cours a immédiatement cessé.

[illegible]

Grand concert. — On n'apprendra pas sans plaisir, dans nos campagnes, qu'après une interruption de quelques semaines, l'artiste distingué qu'est M. Laurent, réfugié belge, premier prix du Conservatoire de Mons, et ténor d'opéra, va reprendre la série de ses concerts patriotiques. Nous sommes heureux de dire que Barsac aura l'avantage de cette première levée du rideau. C'est ainsi qu'aujourd'hui dimanche 12 décembre, à huit heures, dans la salle Lourneau avec le concours d'un groupe de jeunes gens et jeunes filles de la commune, et de **M. Genis**, chanteur comique, une magnifique soirée sera donnée au profit des blessés militaires. Nous ne croyons pas trop préjuger en disant qu'un public aussi nombreux que sympathique répondra à l'invite qui lui est faite et que les jeunes artistes qui ont assuré la tâche *délicate d'interpréter le* programme ajouteront un mérite de plus à leurs précédents succès. En outre de charmants morceaux on mettra en scène la belle pièce de J.-J. Martin intitulée «La Veillée de Noël en Alsace 1915», qui est un chef-d'œuvre de sentimentalité bien française, un épisode de la guerre actuelle.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Convois de blessés. — Dans la nuit de jeudi à vendredi un convoi de blessés et convalescents est arrivé dans notre ville, venant du front. Leur moral est excellent.

Marché du 11 décembre. — Cours pratiqués :

Poulets, de 5 à 6 fr.; poulardes, de 6 à 7. poules et coqs, de 7 à 8; pigeons, de 1 75 à 1 50; pintades, de 6 à 7; canards, de 7 à 8; dindes de 11 à 20; oies maigres, de 20 à 22, le tout la paire.

Lapins domestiques, de 1 50 à 3 la pièce.

Œufs, 2 40 la douzaine.

Jambons, 3; lard, 2 80; graisse, 2 80, le tout le kilo.

Châtaignes, 0 60; noix, 0 75; noisettes, 0 85; haricots, 1 50, le tout les trois litres.

Poires, de 0 75 à 1 50; pommes, de 0 10 à 0 30, le tout la douzaine.

Artichauts, de 0 15 à 0 25; salsifis, de 0 30 à 0 35 le paquet.

Plants de choux, 1 50 le cent; oignons, de 0 60 à 1 50 la corde.

Maïs du pays, 24; pommes de terre, de 5 à 6; seigle, 20, le tout l'hectolitre.

Oies grasses, de 1 65 à 1 70, cochons gras, de 1 à 1 10, le tout le demi-kilo.

Porcelets, de 18 à 25, nourrains, de 75 à 100, le tout la pièce.

Etat-Civil de Bordeaux

DÉCÈS du 11 décembre

Gaston Garrigues, 30 ans, rue de Moscou, 10.
Charles Thévenot, 61 ans, rue d'Audenge, 15.
Mme veuve Drulinger, 74 ans, rue des Ayres, 63.
Mme veuve Allin, 77 ans, rue Cazalis, 9.
Anne Balant, 81 ans, rue Naujac, 192.
Laurent Bousquau, 83 ans, rue de la Devèze, 18.
Mme veuve Duffo, 84 ans, passage Birly, 39.
Mme veuve Lacoïe, 88 ans, rue Binaud, 10.

DÉCÈS MILITAIRES

Pierre Trigaut, 39 ans, soldat à la 18e section.

CONVOI FUNÈBRE Les familles de Larrard, de Brageloigne, Guille, de Guippeville, de Bosredon, Magnlant, Chemincaud, Triaud, Gaillard, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mademoiselle DE LARRARD,

qui auront lieu le **mardi 14 courant,** en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

(Pomp. Funèb. Gén., 121, c. Alsace-Lorraine.)

MESSES

Toutes les messes qui seront célébrées le **mardi 14 courant**, dans la basilique de Saint-André, seront offertes pour le repos de l'âme de **Mme veuve Charles LAMY DE LA CHAPELLE**

P. F.

Marchés de Bordeaux

Bordeaux, 11 décembre.

BLÉS. — Blés Beauce, Touraine, Orléanais, Poitou. Disponible, les 100 kilos gares départ, sacs acheteur franco.

BLÉS ÉTRANGERS. — Manquent.

FARINES AMÉRICAINES. — Par la mairie et la préfecture, 44 fr. les 100 kilos logés brut pour net.

FARINES HAUT PAYS. — Disponible, 44 50 à 44 75 les 100 kilos logés, brut pour net rendu Bordeaux.

FARINES SUPÉRIEURES CENTRE. — Disponible 44 fr. les 100 kilos logés brut pour net rendu Bordeaux.

AVOINES POITOU. — Disponible, 32 50, 33 les 100 kilos gare Bordeaux.

SONS GROS. — Disponible, 22 à 23 fr. les 100 kilos, gare Bordeaux.

SONS ORDINAIRES. — Disponible, 21, 21 50 les 100 kilos gare Bordeaux.

ORGES PAYS. — Disponible, 30, les 100 kil., gare Bordeaux.

MAÏS ROUX PLATA. — Disponible et janvier, logé sans origine.

MAÏS BLANCS PLATA. — Disponible, 29 50 logé sacs origine.

Ces prix s'entendent en premier achat et pour les grains par lots de 200 quintaux minimum. Comptant sans escompte.

FOURRAGES

FOINS ORDINAIRES. — 68 à 70 fr. les 100 bottes de 5 kilos.

FOINS LUZERNES. — 68 à 70 fr. les 100 bottes de 5 kilos.

FOINS PRESSÉS. — 65 à 70 fr. les 500 kilos.

Ces prix sont franco Bordeaux.

Les foins manquent momentanément.

PAILLE DE FROMENT. — 55 à 60 fr. les 100 bottes de 5 kilos, franco Bordeaux.

PAILLE DE SEIGLE. — 45 fr. les 500 kilos, en balles de 25 kilos.

Ces derniers prix s'entendent par wagon complet, rendu gare Bordeaux.

Halles Centrales de Bordeaux

Marché du 11 décembre

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés, aux Halles centrales de Bordeaux :

AGNEAUX. — Agneaux du pays, les 100 kilos, 260 à 320 fr.; agneaux du Périgord, 220 à 280 fr.

CÈPES. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. à 2 10.

COQUILLAGES. — Huîtres vertes, le cent, 3 50 à 8 fr.; *gravettes*, le cent, 1 50 à 3 fr.; portugaises, le cent, 1 25 à 2 50; moules, le colis, 8 à 11 fr.; palourdes, le colis, 5 à 6 fr.

FRUITS. — Châtaignes du Périgord, les 100 kilos 14 à 16 fr., citrons, le cent, 5 à 8 fr.; mandarines, le cent, 4 à 7 50, noix sèches, les 100 kilos, 75 à 80 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, les 100 kilos, 18 à 45 fr.

LAPINS. — Lapins morts, petits, les 100 kilos, 225 à 235 fr.

LÉGUMES. — Choux-fleurs du pays, la douzaine, 1 75 à 8 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 0 80 à 0 85; choux pommes, la douzaine, 1 75 à 6 fr.; céleri, la douzaine, 0 60 à 2 10; chicorée, la douzaine, 0 70 à 1 40; cresson, la douzaine, 0 80 à 1 20; carottes, le paquet, 0 20 à 1 fr.; épinards, la douzaine, 1 20 à 1 50; laitues, la douzaine, 0 60 à 1 40; navets, la douzaine, 0 15 à 0 70; oseille, la douzaine, 0 40 à 0 50; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 12 à 17 fr.; raves, la douzaine, 0 30 à 1 20; salsifis, le paquet, 0 75 à 1 40.

OIES. — Oies plumées du Midi, la pièce, 7 50 à 10 fr.; oies dépouillées du Poitou, 6 à 8 fr.

ŒUFS. — Midi et marques similaires, le mille, 215 à 220 fr.; Nord et marques similaires, le mille, 210 à 215 fr.

POISSON DE MER. — Anguilles grosses, le kilo, 2 30 à 2 40; anguilles moyennes, le kilo, 1 50 à 1 50; anguilles petites, le kilo, 0 60 à 0 70; barbues, le kilo, 2 75 à 3 fr.; crevettes (Arcachon), le kilo, 2 à 4 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 25 à 2 25; grondins gros, les six, 8 à 10 fr.; grondins moyens, les six, 5 à 6 fr.; grondins petits, la douzaine, 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 5 50 à 6 50; maquereaux, le cent, 10 à 40 fr.; martrames, la pièce, 5 à 18 fr.; merlans, la douzaine, 0 80 à 1 fr.; merlus, le kilo, 3 à 3 25; mulets moyens, le kilo, 2 25 à 3 fr.; raies, le kilo, 0 60 à 0 70; rougets barbets, la douzaine, 1 50 à 4 fr.; rousseaux, la douzaine, 3 à 7 fr.; sardines de Bayonne, le cent, 4 50 à 5 50; soles grosses, le kilo, 6 à 6 50; soles moyennes, le kilo, 5 à 5 50; soles petites, le kilo, 3 à 4 fr.; turbots, le kilo, 3 à 3 50.

POISSON D'EAU DOUCE. — Assèges, le kilo, 1 20 à 1 40; barbots, le kilo, 1 40 à 1 50; brochets, le kilo, 2 75 à 3 fr.

VOLAILLES. — Canards, les 100 kilos, 2.. à 300 fr.; dindes grosses, les 100 kilos, 2.0 à 2.0 fr.; dindonneaux, les 100 kilos, 2.0 à 310 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; pigeons gros, les vingt, 30 à 34 fr.; pigeons moyens, les vingt, 25 à 28 fr.; pintades, les vingt, 60 à 85 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 275 fr.; poulets, les 100 kilos, 320 à 360 fr.

Le tout poids mort.

Marché de Dax

Dax, 11 décembre.

Maïs 22 fr.; haricots plats 61 fr., haricots ronds 6. fr.

Bœufs 1 13 à 1 17 le kilo; veaux, 1 35 à 1 40 le kilo; porcs gras 83 à 85, nourrissons 30 à 60; les bœufs de trait 16 à 30, vaches laitières 200 à 2.0.

Poulets 3 50 à 6 50, canards 3 50 à 10 fr.; dindes 12 à 25 fr.; ... oies grasses 1 20 à 1 30, canards gras 1 25 à 1 30, foies gras 6 à 7 francs.

Produits résineux :

Essence, 100 fr. Tendance calme.

Colophanes 44 fr. Tendance calme.

Brais 43. Tendance calme.

Marchés de Paris

Cote officielle de la Bourse du commerce :

SUCRES. — Blanc 80 25 à 80 50, raffiné bonne sorte, 108 fr., belle sorte, 108 50.

HUILES. — De lin, 109 50.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Paris, 11 décembre.

PAILLE DE BLÉ. — 1re qualité, 43 fr.; 2e qualité, 41 à 42 fr.; 3e qualité, 39 à 40 fr.

SEIGLE. — 1re qualité, 41 fr.; 2e qualité, 39 à 40 fr.; 3e qualité, 37 à 38 fr.

AVOINE. — 1re qualité, 44 fr.; 2e qualité, 42 à 43 fr.; 3e qualité, 40 à 41 fr.

FOIN. — 1re qualité, 79 fr.; 2e qualité, 77 à 78 fr.; 3e qualité, 75 à 76 fr.

LUZERNE. — 1re qualité, 81 fr.; 2e qualité, 79 à 80 fr.; 3e qualité, 77 à 78 fr.

REGAIN. — 1re qualité, 77 fr.; 2e qualité, 75 à 76 fr.; 3e qualité, 73 à 74 fr.

Le tout rendu dans Paris au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droit d'entrée compris. Par cent bottes de 5 kilos savoir : 6 fr. pour secs, 3 fr. 40 pour paille.

Marchés de Toulouse

BLÉS. — On cote : Blédeites et blés supérieurs. Prix fixés par l'autorité supérieure.

Seigle, 21 50 à 22 fr., le 75 kilos, orge, 19 à 20 fr. les 60 kilos, avoine, 15 fr. à 15 50, les 50 kilos; maïs blanc 21 50 à 22 fr. les 75 kilos; haricots 55 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, 22 50 à 23 fr. les 65 kilos, vesces noires, 21 50 à 22 fr. les 80 kilos.

FARINES. — On cote : R. G., 22 50 à 23 fr. les 100 kilos, repasses, 17 50 à 18 fr. les 100 kilos; sons 15 50 à 16 fr. les 100 kilos.

GRAINES FOURRAGÈRES. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr.

FOURRAGES. — Foin, 4 50 à 5 fr.; sainfoin, première coupe 5 fr. à 5 50, deuxième et troisième coupes, 4 20 à 5 20, paille de blé, 3 60 à 4 30, paille d'avoine, 2 80 à 3 30, le tout les 50 kilos.

Marchés de Londres

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 11 novembre.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE. — Disponible, 45 3/8 janvier-avril, 46 1/4; mai-août, 45 ... — Tendance lourde.

RÉSINE. — Disponible, 21/6.

MÉTAUX

On cote la tonne (1016 kilos) :

CUIVRE. — Comptant, 76 liv. 12 s. 6 d.; à 3 mois, 77 liv. 5 s.; Best selected, 96 liv. 10 s.

ÉTAIN. — Comptant, 164 liv. 10 s.; à 3 mois, 168 liv. 10 s.

PLOMB. — Étranger, 27 liv. 15 s.; sur mars, 27 liv.

ZINC. — Disponible, 72 à 63 liv.

FONTE. — Disponible, 74 liv.; à 3 mois, 74 liv. 5 s.

ARGENT. — En barres, 26 liv. 1 s. 4 d.

Marchés Américains

PRODUITS RÉSINEUX

New-York, 11 décembre.

Essence de térébenthine, 56.

TENDANCE A LA BAISSE

Savannah, 11 décembre.

Essence de térébenthine, 153 ½.

TENDANCE SOUTENUE.

POTEAUX DE MINE

Bordeaux, 11 décembre.

Poteaux français, 51 shillings.

Poteaux portugais, 50 6.

Docks wagons, 25 fr. 50.

Docks charrettes, 26 fr.

MARCHÉ FERME.

CHRONIQUE MARITIME

Chronique maritime

Le steamer ORISSA est arrivé à Valparaiso le 6 décembre.

BOURSE DE PARIS

du 11 décembre 1915

3 %	64 50
3 ½ % amortissable	91 10
Ville de Paris 1865	505 —
Ville de Paris 1899	260 50
Ville de Paris 1904	279 —
Ville de Paris 1912	201 —
Obligations foncières 1883	313 —
Obligations foncières 1895	341 50
Obligations communales 1891	290 —
Obligations communales 1892	321 —
Obligations communales 1899	316 —
Crédit lyonnais	920 —
Est, obligations	345 —
Lyon fusion	330 —
Lyon nouvelles	329 —
Lyon nouvelles 2 ½	305 —
Midi, obligations	337 —
Nord, obligations	331 —
Orléans, obligations	354 —
Ouest, obligations	345 —
Suez 5 %	575 —
Pathé	89 50
Gafsa	680 —
Parts	585 —
Argentin 1886	488 —
Argentin 1896	76 —
Argentin 1907	445 —
Argentin 1909	431 —
Argentin 1911	79 —
Brésil 1889	54 50
Chine 1908	375 —
Danois	76 —
Espagne Extérieure	83 05
Japon 1905	75 10
Japon 1907	80 50
Japon 1913	493 —
Portugal	58 30
Tabacs portugais, obligations	458 —
Serbe 1902	360 —
Suisse	83 10
Mexique	405 —
Banque française Rio de la Plata	170 —
Crédit Foncier égyptien	545 —
Central Pacific	429 —
Chicago Milvaukee	455 —
Lombards, obligations	178 —
New-York Newhaven	472 —
Nord de l'Espagne	386 —
Nord de l'Espagne, première	320 —
Portugal 3 %, première	283 —
Portugal 3 %, deuxième	157 —
Saragosse	382 —

CHANGES

Londres, 27 66 à 27 76; New-York, 5 81 à 5 91; Suisse, 109 ½ à 111 ½; Italie, 88 ½ à 90 ½; Hollande, 240 50 à 250 50; Espagne, 5 48 à 5 52; Pétrograd, 1 82 à 1 90; Suède 158 à 162; Norvège, 163 à 167; Danemark, 157 à 161; Portugal, 385 à 405.

PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 11 décembre.

Montées

Vap. norv. Glen, cap. Hauge, chargé de houille, de Cardiff.

Vap. angl. Harrington, cap. Webber, chargé de houille, de Cardiff.

Vap. belge Henri-Gerlinger, cap. Kobyus, sur lest, de Rochefort.

Vap. esp. Getro, cap. Sagardoy, chargé de houille, de Glasgow.

Vap. norv. Bainbridge, cap. Pedersen, chargé de houille, de Sunderland.

Vap. norv. Barmston, cap. Andersen, chargé de houille de Newport.

Vap. angl. Ariel, cap. Hyde, sur lest, de Saint-Nazaire.

Vap. fr. La Touraine, cap. Caussin, chargé de diverses marchandises, de New-York.

Vap. fr. Amiral-Latouche-Tréville, cap. Maessen, sur remport, du Havre.

Vap. fr. Caravelle, cap. Arqué, chargé de diverses marchandises, de Nantes.

TOUS TITRES
ACHETÉS AU MEILLEUR PRIX
PAIEMENT IMMÉDIAT
au CRÉDIT FINANCIER B'LGE-FRANÇAIS
50, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 50, PARIS

Hautes-Pyrénées

TARBES

Le poids du pain. — Un boulanger s'est vu gratifier d'un procès-verbal pour avoir livré du pain à ses clients sans le peser et n'être pas muni des balances réglementaires.

La question du lait. — Deux laitières, l'une de Séméac, l'autre de Vielle-Adour, ont été frappées de procès-verbaux pour n'avoir pas, sur leurs bidons, les étiquettes indicatrices.

Disons à ce propos que M. l'adjoint au maire va prendre un arrêté municipal prescrivant des mesures encore plus sévères sur la vente du lait.

Nous l'en remercions; il importe que la loi sur les fraudes ne reste pas lettre morte et que l'hygiène publique soit rigoureusement et impartialement garantie, surtout quand il s'agit d'un produit de première nécessité.

Au Conseil de guerre. — Le Conseil de guerre a infligé un châtiment exemplaire, dans son audience du 9 décembre, à Bordeaux, au cavalier du 10e hussards, Jean-Alban Courrèges. Convaincu de trahison, faux, usage de faux et vol, ce cavalier a été condamné à mort par le Conseil de guerre de la 18e région.

Casino Eldorado. — La représentation de « la Revue des Alliés », organisée par M. Moncharmont, sera donnée mardi prochain 14 décembre et aura pour interprètes des artistes de tout premier ordre.

Etat civil du 9 décembre. — Naissance : Marguerite-Marie Condé, 19, rue de la Verrerie.

Décès : Marie-Augustine Juliot, 58 ans, rue de l'Harmonie. Eugénie-Laurence Abadie, 12 ans, rue Kléber.

LOURDES

Conseil municipal. — L'assemblée municipale est convoquée pour se réunir aujourd'hui lundi 13 décembre à quinze heures, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1° Demande des agents logés dans les immeubles communaux;
2° Demande des agents de police mobilisés;
3° Enlèvement des boues et immondices;
4° Bains de la Grotte;
5° Budgets 1916 (commune, hospice, bureau de bienfaisance);
6° Dégâts à l'abattoir public (rapport de M. l'architecte);
7° Assistance aux vieillards.

IZAUX

Citation. — Le docteur Louis Ducuing, médecin auxiliaire au 133e territorial, a été l'objet d'une citation avec Croix de guerre, pour son dévouement aux blessés, même sous un bombardement intense.

Nous le félicitons ainsi que sa famille, particulièrement le père du jeune docteur, M. le commandant en retraite Ducuing, ancien combattant de 1870, officier de la Légion d'honneur, dont le nom bien connu est si sympathique dans toute la région de la Neste.

LALANNE-MAGNOAC

Un prêtre pyrénéen à l'ordre du jour. — Le médecin divisionnaire de la division du Maroc, cite à l'ordre du service de santé de la division, pour sa belle conduite, le soldat Sécail, Bertrand, de la 18e section d'infirmiers militaires.

« Très dévoué, a rempli ses fonctions de brancardier sous un feu violent avec un mépris complet du danger. »

Cette citation comporte la Croix de guerre.

M. l'abbé Sécail est le vénéré curé de la paroisse de Lalanne, dans le Magnoac.

Lot-et-Garonne

AGEN

Le vote de nos députés. — MM. Jules Cels, Chaumié, Leygues, députés de notre département ont voté pour l'ajournement de l'interpellation Constant, demandée par le gouvernement à la séance de la Chambre du 9 décembre dernier.

M. Renaud n'a pas pris part au vote.

Cinéma Pathé. — Ce soir lundi, « Le Joyau sacré », film d'art (4 parties) et plusieurs vues comiques, etc.

Souscription de la compagnie des sapeurs-pompiers à l'Emprunt national. — La compagnie des sapeurs-pompiers d'Agen vient de donner dans les circonstances présentes, un bel exemple de patriotisme.

Sur la très louable initiative de l'honorable commandant Marquet, inspecteur départemental et délégué du treizième collège au conseil supérieur, le conseil d'administration de la compagnie a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 15 novembre 1915, de souscrire à l'emprunt national dans la plus large mesure possible. A cet effet, il a autorisé son distingué président à affecter à l'achat de rente 5 % un titre de rente perpétuelle 3 % s'élevant en capital, par suite de sa conversion, à 4410 francs et à prélever sur le compte courant une somme de 14 160 francs.

Le conseil municipal, dont la bienveillance s'est souvent manifestée en faveur de cette compagnie d'élite, lui avait cédé par délibération du 20 février 1914, l'intégralité dudit titre de rente 3 % dont l'emploi au revenu servait au paiement d'une pension à M. Aphrodise, blessé dans un incendie, aujourd'hui décédé. Grâce à la libéralité nouvelle, le capital ainsi constitué de 18 600 francs a permis de souscrire à l'emprunt pour une rente annuelle de 1050 francs.

Cette décision fait le plus grand honneur au commandant Marquet, au conseil d'administration et à nos braves pompiers dont le plus grand nombre se battent actuellement, avec vaillance et héroïsme pour la défense de la liberté et du drapeau national.

Prix maxima de la viande. — A dater du 15 décembre courant, et par arrêté municipal, la viande de boucherie et de charcuterie ne pourra être vendue au-dessus des prix maxima suivants :

Boucherie. — Bœuf : hors catégorie, aloyau, noix (non taxée); première catégorie : cuisses, entrecôtes fines, viande sans os, 2 70 le kilo; deuxième catégorie : épaules, découvert, côtes charnues, 2 20 le kilo; troisième catégorie : poitrine, jarret charnu, 1 90 le kilo; quatrième catégorie : collet flanchet, 1 60 le kilo.

Veau : hors catégorie : filet, cuissot, viandes sans os (non taxée); première catégorie : côtes premières, tendron, épaule, 2 60 le kilo; deuxième catégorie : côtes découvertes, 2 fr. le kilo; troisième catégorie : poitrine, jarret, 1 80 le kilo; quatrième catégorie : flanchet, collet, 1 50 le kilo.

Mouton : hors catégorie : gigot, côtes premières et du filet (non taxée); première catégorie : côtes découvertes, épaule, 2 30 le kilo; deuxième catégorie : poitrine collet, 1 70 le kilo.

Charcuterie. — Viande de porc : hors catégorie : jambon, filet (non taxée); première catégorie : côtelettes, découvert, 2 60 le kilo; deuxième catégorie : poitrine, 2 40 le kilo; lard (non fondu), 2 30 le kilo; graisse (fondue) : 2 50 le kilo.

Les pâtés, saucisses, etc. étant des produits de fabrication, ne peuvent être taxés, mais leur prix au kilo doit être affiché dans les boutiques ou étaux.

Art. 2. — Les prix ci-dessus devront être appliqués pour toutes les livraisons, même si elles sont inférieures à un kilogramme; ils s'entendent poids net, c'est-à-dire non compris le poids du papier d'emballage. Les os décharnés ne font pas partie des pesées, ils sont vendus à part et à prix à débattre.

Art. 3. — Il est interdit au bouchers et charcutiers de classer ou de vendre un morceau de viande quelconque en dehors de sa catégorie à laquelle il appartient.

Art. 4. — Les bouchers et charcutiers seront tenus de livrer à tout acheteur qui en fera la demande, un bulletin de vente indiquant lisiblement l'espèce, la catégorie, le poids et le prix de la viande vendue.

Art. 5. — Le présent arrêté qui pourra être révisé par quinzaine, sera notifié à tous les marchands bouchers et charcutiers, vendeurs dans la ville d'Agen, pour être affichés, par leurs soins, à l'endroit le plus apparent de leurs boutiques et étaux.

Les articles 6 et 7 concernent les moyens et agents d'exécution de l'arrêté.

Hygiène. désinfection des voitures publiques. — Le maire d'Agen rappelle à messieurs les voituriers que sur la proposition de la commission municipale d'hygiène, il a pris un arrêté les obligeant à désinfecter leurs voitures, quand elles ont servi à transporter un malade atteint d'une affection contagieuse.

Il leur rappelle en outre, qu'ils trouveront à l'hôpital Saint-Jacques le personnel et le matériel nécessaire à cette désinfection.

Il serait déplorable que, par la négligence de messieurs les voituriers, une maladie contagieuse vint à se propager dans notre ville ou dans les villages voisins.

Bureau de bienfaisance. — La commission administrative du bureau de bienfaisance, comme tous les ans, fait un pressant appel à la générosité des habitants et a l'honneur de les prévenir que son délégué, porteur de la liste de souscription, passera à domicile pendant les mois de décembre et janvier, pour recueillir les dons en argent qu'on voudra bien lui remettre.

La commission espère, que cette année encore, son appel sera entendu. Elle a la ferme conviction que, comme par le passé, son délégué recevra partout un accueil bienveillant et que les souscriptions seront aussi fructueuses que les années précédentes.

Un registre de souscription sera ouvert à la mairie (premier bureau) de 14 à 17 heures.

Légion d'honneur. — M. le lieutenant Bruguières du 9e d'infanterie est inscrit au tableau pour le grade de chevalier.

MEZIN

Caisse d'épargne. — Le public est informé que les versements à la caisse d'épargne sont suspendus du 22 décembre au 2 janvier 1916.

CASTELJALOUX

Les habitants de Casteljaloux se rappellent d'un vol important dont un notaire de la localité fut victime en 1898, un clerc de l'Euvre nommé Gonat, fut accusé de ce vol, mais la preuve matérielle n'ayant pu être faite la cour d'assise de Lot-et-Garonne prononça son acquittement.

Ce personnage aurait eu, depuis cette époque, notamment à Bordeaux où il s'était retiré, des démêlés nombreux avec la justice, et est poursuivi en ce moment pour vol et faux en écriture, l'instruction se poursuit devant le tribunal de Nérac, où l'accusé est en prévention depuis quelques mois.

Corrèze

BRIVE

La vie chère. — A notre dernière foire, les porcs gras se sont vendus en moyenne 82 fr. les 50 kilos, mais il y en a eu de 90 fr.

Les œufs se paient 2 40 et 2 fr. 50 la douzaine.

Certains laitiers ont pensé que le moment était favorable pour augmenter leurs prix, puisque le vent soufflait aussi à la hausse. Aussi ont-ils porté le prix du litre de 0 fr. 25 à 0 fr. 30.

Cette année il y a eu abondance de foin et de regain. La réquisition a épargné autant que possible les vaches laitières. Il n'est donc pas possible que le lait manque. Si on en augmente le prix, c'est une exigence injuste. Il est inadmissible que les propriétaires puissent augmenter outre mesure un aliment qui est de première nécessité, surtout pour les enfants et certains malades.

Il faut espérer que notre municipalité veillera et qu'elle saura mettre un frein à l'avidité des spéculateurs.

Du travail. — On annonce que sur l'initiative des municipalités, des confections de vêtements et de linges pour l'armée ont été obtenues dans diverses communes, notamment à Allassac et Argentat et cela fournira aux femmes un travail rémunérateur.

Il serait à souhaiter que notre municipalité en fit autant pour notre ville, où il y a tant d'ouvrières qui chôment.

Chronique vinicole

La hausse suit sa marche ascendante. Chaque semaine augmente encore le prix du vin et si les expéditions pouvaient se faire normalement les cours seraient sans nul doute plus élevés.

Tout s'enlève, surtout dans le Midi, grand producteur, où la cote a dépassé 55 francs. On a vu le prix de 46, mais c'est bien le plus élevé puisqu'il s'applique à des vins de 6 à 7 degrés seulement.

Dans certaines régions, le produit est déjà épuisé et on devine que si la viticulture a vendu et continue à vendre cher, le commerce ne vendra pas bon marché. On a dit que le détail irait à un franc le litre; nous ne le pensons pas, et il ne faut pas le souhaiter non plus, car le consommateur — et nous avons déjà dit depuis longtemps nos craintes à ce sujet — se détournerait du vin pour s'habituer à tout autre produit.

On continue à se demander si l'étranger ne pourrait pas nous fournir ce qui nous manque ? Nous avons dit un mot sur ce sujet dans notre dernière chronique. Depuis quelques documents sont venus nous confirmer dans notre croyance : l'étranger n'est pas en meilleure situation que nous, où ses prix ne sont guère au-dessous des nôtres.

La récolte des vins en Italie a été officiellement estimée à 37 millions de quintaux métriques de raisins. On doit déduire de ces chiffres environ 2 millions de quintaux représentant les raisins consommés en nature. Pour le reste, on compte qu'un quintal de raisin donne en moyenne 68 litres de vin. Tout calcul fait, la récolte de 1915 se chiffrerait donc par 24 millions d'hectolitres de vin, contre une moyenne annuelle de 46 à 47 millions d'hectolitres, soit la moitié d'une récolte moyenne. Les prix actuels sont de 4 fr. 50 à 5 francs le degré hectolitre et ils ne peuvent qu'augmenter.

Pour l'Espagne, les ingénieurs chefs des sections agronomiques de ce pays viennent de donner, pour les diverses régions, les prévisions statistiques de la production viticole en 1915. La superficie cultivée en vignes est de 1,282,502 hectares dont 1,268394 en production accusant une augmentation en surface, pour 1915, de 41,337 hectares. La production pour 1915 est évaluée, au total, à 10,112,481 hectolitres de moût, donnant donc une quantité de vin inférieure à 9 millions d'hectolitres. Par rapport à 1914, la récolte en raisins a diminué de 10.009.366 quintaux métriques, dont 9,305,890 quintaux en moins pour la vinification; le déficit de la production en moût de 1915 par rapport à 1914 est de 6,055,459 hectolitres.

Prix d'après la Station œnotechnique d'Espagne à Cette, en pesetas : Vins d'Alicante, de 25 à 28 pes. l'hectolitre; Almansa, 25 à 30; Benicarlo, 20 à 22, Carinena, 30 à 35; Navarre, 28 à 32; Priorato, 23 à 26; Tarragone, 23 à 26; Valence, 25 à 30; Barcelone, 20 à 25; Jerez, 70 à 100; Malaga, 70 à 90.

A ces prix, qui s'entendent gare de départ, il faut ajouter la valeur du change qui est en ce moment en faveur de l'Espagne.

Il y a aussi le Portugal. Ce pays nous fournit déjà beaucoup, mais à des prix qui sont élevés et dont on prévoit encore la hausse, étant donné le nombre des demandes.

Certainement, l'importation pourrait avoir pour effet d'enrayer un moment le mouvement de hausse; mais nous persistons à croire qu'elle n'aurait pas pour résultat de ramener les prix au-dessous des cours actuels. N'oublions pas, d'autre part, que l'importation de vins étrangers provoquerait forcément une exportation d'or français, de cet or qui nous est indispensable pour payer notre victoire.

—o—

Si les vignes n'ont pas donné la quantité voulue, elles ont donné la qualité, et cela encourage nos viticulteurs à ne pas oublier les soins qu'ils doivent aux vignobles. Sur ce point, notre correspondant du Blayais résume ainsi la situation :

« Les travaux au vignoble n'ont que peu avancé, depuis notre dernière chronique. En dehors du mauvais temps qui a succédé aux quelques beaux jours que nous avons eus, nous en avons indiqué la raison : pénurie d'ouvriers agricoles d'abord, par suite de la guerre; cherté des façons et des vivres ensuite; deux causes suffisantes pour expliquer le retard dont souffre la culture. Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet. Est-ce à dire que l'on reste inactif à la propriété ? Ce serait mal juger nos vignerons qui, par tous les moyens, font face partout. La taille de la vigne n'est pas le moindre de leurs préoccupations. Ils commencent à s'y donner tout entiers, car bien qu'il n'y ait point péril en la demeure, voici le moment de songer à mettre un peu d'ordre dans les vignes et de fournir aux sarmenteuses une besogne à laquelle elles sont particulièrement aptes et accoutumées. Et puis, cela fait des journées qui procurent quelque argent aux familles qui en ont besoin pour passer l'hiver, saison ingrate à tout point de vue et devenue si coûteuse par l'enchérissement de tout ce qui est nécessaire à l'existence. Chacun fait de son mieux et recherche des emplois manuels qui, en général, ne manquent pas. On s'acheminera ainsi jusqu'au printemps, époque où il n'y aura malheureusement pas assez de bras pour satisfaire à toutes les exigences que comporte la viticulture. »

Revue des Alcools

La Bourse de Paris n'établit pas de cours, les stocks étant réquisitionnés.

Taxe de fabrication pour 1915-1916 : 2 fr. 50 par hecto.

On signale encore un bon courant de demandes de flegmes, dont les cours sont très fermes et atteignent 105 à 110 francs. Il y a aussi quelques affaires pour la dénaturation en alcool mauvais goût qui n'est pas réquisitionné.

« En ce qui concerne l'alcool étranger, dit le « Moniteur vinicole », il se produit de toutes parts des plaintes suscitées par les lenteurs dans les opérations de la douane et des contributions indirectes. Il serait vraiment bien à souhaiter qu'en présence de la situation si difficile du marché, ces administrations prissent des mesures pour faciliter le commerce. »

DENOMINATION. — M. Roux, directeur du service de la répression des fraudes, vient de faire savoir qu'il estime que la dénomination « eau-de-vie » peut être donnée à des coupages de rhum et d'alcool d'industrie dans lesquels le rhum est en proportion dominante et même à des coupages, en proportion quelconque, de rhum et d'eau-de-vie naturelle.

—o—

Bordeaux, 11 décembre.

ALCOOLS SUR PLACE. — Les alcools étrangers sont payés de 210 à 230 francs, droits de douane acquittés.

RHUMS

Navire attendu : Steamer « Californie ».

RHUM MARTINIQUE. — Pour la marchandise en revente, on demande de 135 à 145 fr.

RHUM GUADELOUPE. — Sans vendeurs.

RHUM REUNION. — Sans vendeurs.

RHUM DEMERARA. — Cours de 210 à 220 francs l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

RHUM DE LA JAMAIQUE. — Cours de 230 à 250 francs l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Stock des rhums en douane
au 30 novembre 1915

Martinique, 2,741 hectos, Guadeloupe, 1,906 hectos; Réunion, néant; divers, 250 hectos. — Ensemble, 4,897 hectos.

TARTRES BRUTS ET RAFFINES

Lies sèches, de 1 fr. à 1 10 le degré, selon rendement.

Tartres, de 1 50 à 1 70 le degré, selon rendement.

Cristaux de tartre, de 1 80 à 2 fr. le degré, selon rendement.

Acide tartrique, de 600 à 605 fr. les 100 kilos, selon rendement.

Crèmes de tartre, de 395 à 425 fr. les 100 kilos, selon rendement.

Ces prix sont absolument nominaux, le marché étant toujours désorienté par suite de la continuation de l'interdiction d'exportation des lies et des tartres.

PAPIER WLINSI
Souverain contre les Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.

BIBLIOGRAPHIE

L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE DELBREL pour 1916 vient de paraître. Il contient la liste alphabétique des abonnés au téléphone de Bordeaux et du département de la Gironde; la liste des abonnés par numéros et une liste par profession.

Il est mis en vente au prix de un franc, dans les principaux kiosques, chez les libraires et aux **bureaux de l'Annuaire, 20, rue Condillac**. Edition cartonnée.

L'Histoire de Deux Peuples

Dans les circonstances présentes, et au moment où rouvrent les Facultés et les Collèges, il y a un livre qu'il importe de proposer avec insistance à l'attention du public. C'est *l'HISTOIRE DE DEUX PEUPLES*, où Jacques Bainville a lumineusement exposé, dans un puissant parallèle entre la France et l'Allemagne à travers les âges, les rapports éternels de l'Ordre avec la grandeur et la prospérité des Etats.

Jacques BAINVILLE
HISTOIRE DE DEUX PEUPLES
LA FRANCE ET L'EMPIRE ALLEMAND
Nouvelle Librairie Nationale
11, RUE DE MEDICIS. — PARIS
EN VENTE PARTOUT 3 fr. 50

Cet intéressant ouvrage est en vente à notre SALLE DES DEPECHES.

DES AFFICHES destinées à en accentuer la diffusion ont été éditées par la *Section Bordelaise d'ACTION FRANÇAISE*, et nos amis les tiennent à la disposition des groupes de la région aux prix suivants :

Les 100 affiches timbrées	....	25 fr. »
Les 50 — —	....	13 fr. 50
Les 25 — —	....	7 fr. 50

Imprimées en rouge sur blanc, dans un encadrement vert, et selon le dessin que reproduit notre cliché, ces affiches sont au plus haut point capables d'arrêter les regards. Il importe de les répandre le plus possible.

IMPRIMERIE SPÉCIALE
Le gérant : E. MONGRAND.

RHUMATISMES
La goutte et toutes les maladies arthritiques sont guéries radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX,** *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.*

FORT CHEVAL, 1m60, à vendre, 400 fr. 58, cours Tourny. 3341

CHARCUTERIE FINE
ACHETEZ-LA
Aux Produits Félix POTIN
6, rue Michel-Montaigne

Jeune homme cherche emploi dans bureau. Ecrire André Gendre, 13, rue des Faures, Bx. n 15

Quel temps fera-t-il ???
L'Almanach Météorologique
pour 1915-16 - XVIIIe année
de M. Alfred Joüon
9, rue Cernuschi,
à PARIS-17e
Vous le dira !
Prix : 3 francs franco.

L'Edition spéciale 1915-16 (18e année), vient d'être honorée d'une Souscription du Ministère de l'Agriculture : 3 francs franco.

Par le FROID — Par l'HUMIDITÉ
NE SORTEZ PAS SANS METTRE EN BOUCHE
UNE PASTILLE VALDA
pour ÉVITER, pour GUÉRIR
Maux de Gorge, Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, etc.
MAIS SURTOUT, EXIGEZ TOUJOURS
les **VÉRITABLES** vendues SEULEMENT
en BOITES de 1.25
portant le nom **VALDA**

Petites Annonces Economiques

Paraissant les LUNDIS et JEUDIS

AU PRIX DE CINQUANTE CENTIMES LA LIGNE

Offres et Demandes d'Emplois

Homme de confiance demande emploi quelconque. Recommandé particulièrement. Prétentions modestes. Ecrire : Morin, Agence Havas, Bordeaux.

Très bonne première modiste, demande place, prix modéré. S'adresser au journal. n.70

Jeune fille sténo-dactylo, demande place dans maison de commerce, accepterait situation de demoiselle de compagnie se chargerait de l'éducation de jeunes enfants. Très bonnes référ. S'adress. au bureau du journal. n.46

Religieuse sécularisée demande situation d'institutrice dans château. Brevet supérieur, piano, anglais. Ecrire : M. G. bureau du journal. L 1454

Ancien entrepreneur Trav. Publics. Prendrait gérances immeubles Vérifications Mémoires travaux p. Propriétaires. Ecr. Lymos, Agence Havas.

Femme de chambre ayant les meilleures références, demande place. S'adr. 126, bd de Caudéran. L 1460

Bourse belge du Travail

La Société belge de bienfaisance du Sud-Ouest, section Bourse du travail, rue Sainte-Eugénie, 11, à Bordeaux, prie les industriels et commerçants de la Gironde de bien vouloir lui adresser les offres d'emploi disponibles dans leurs maisons. Ces offres seront publiées dans le bulletin bi-mensuel édité au Havre par la Bourse du travail organisée par le gouvernement belge.

Cette institution réalise le double but de procurer aux Belges sans emploi un travail conforme à leurs aptitudes professionnelles et de fournir à l'industrie française la main-d'œuvre qui pourrait être nécessaire.

Offres et Demandes

On demande à acheter deux petits chiens courants, chassant bien le lapin. On les prendrait à l'essai. Ecr. P. D. 20, bur. journ. N 120

Belle ferme pour vacherie ou élevage à louer, à 3 kil. de Bord. prair., terr. labour. cours d'eau. S'ad., chât. de Francs, Bègles (Gde). L 1459

Propriété dem., Gironde, vignes ou terr. Despujols, notre, Bx.

Sté cost. taill. p. dames, Fag. dep. 10 fr. 190, rue Sainte-Catherine, 2e. Réparation.

Cours et Leçons

JEUNE FILLE, brevet supérieur, ayant enseigné dans famille et dans pension donnerait leçons ou répétitions chez elle ou à domicile, ainsi que les premiers éléments de piano. S'adresser au journal. n 60

Jeune dame (brevetée) donnerait leçons de français à dames ou jeunes filles étrangères (excepté Allemandes). S'adres. bureau du journal. n.47

VENTE APRES FAILLITE

Les 26, 27 et 28 décembre il sera vendu aux enchères publiques, rue Dominique-de-Gourgues, no 9, à Mont-de-Marsan, un stock de marchandises telles que : chaussures, vaisselle, parapluies, couvertures, lingerie, jouets, deux bicyclettes homme et dame, etc.

Les ventes des 26 et 28 seront de détail, celle du 27 sera en lots.

Au comptant et 5 % en sus. S'adresser à M. BARROUILLET, syndic. L 1473.

FEUILLETON DU 13 DECEMBRE

(26)

La Belle Lorraine

Par HENRI-GERMAIN

IX

(Suite)

— Jamais ! fit Jeanne en se redressant superbe de dignité, avec une lueur de défi dans ses beaux yeux noirs.

— Prenez garde, cette obstination peut causer votre perte.

— Quoi, vous osez me menacer, vous, Marguerite ? Mais c'est de la folie pure.

— C'est de la haine, je vous dis; une haine implacable qui ne reculera devant rien pour vous séparer de celui que j'aime à en mourir.

— Eh bien, essayez donc ?

— C'est votre dernier mot ? Vous voulez la lutte ?

— Je ne redoute rien.

— Qu'il en soit donc comme vous l'aurez voulu !

En achevant, Marguerite Diétrich s'élança vers la porte de la hutte et la franchit avant que Jeanne de Franval, interdite, eût pu prévoir ce mouvement !

Elle allait partir à son tour, malgré le déchaînement de l'orage qui sévissait en ce moment, lorsque trois hommes masqués entrèrent silencieusement.

Saisie d'une épouvante soudaine, elle recula jusqu'au fond de la misérable cabane, saisit sa carabine et prit une attitude de défense.

De leur côté, deux hommes sur trois sortirent avec ostentation, de leurs poches, des revolvers chargés, se tenant prêts à une riposte imminente.

L'un d'eux se jeta d'un bond à côté de la jeune fille angoissée; l'autre barra la porte, rendant toute fuite impossible.

Elle se sentit perdue! Elle eut une seconde de défaillance indicible.

Mais toute sa vaillance se réveilla vite, galvanisa son énergie. Si elle devait succomber, du moins vendrait-elle chèrement sa vie. Elle se redressa, regarda en face ses agresseurs.

Le troisième personnage, celui qui semblait le plus âgé, et dans les mains duquel ne brillait aucune arme, s'assit tranquillement sur une souche.

Puis d'un ton doucereux, empreint d'une politesse ironique, il en indiqua une autre à la jeune fille.

— Asseyez-vous donc, mademoiselle de Franval, au lieu de vous préparer inutilement à défendre une existence précieuse que nous n'avons pas l'intention d'attaquer.

Jeanne n'obéit pas à cette sorte d'injonction déguisée.

Elle demeura debout, adossée contre la paroi de la hutte, dans une attitude résolue, l'œil attentif. Elle avait enfin reconquis tout son sang-froid.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-elle d'une voix ferme.

— Des amis.

— Que me voulez-vous ?

— Causer avec vous, tout simplement, d'affaires qui nous intéressent d'une façon toute particulière.

Oh ! je comprends parfaitement votre trouble, votre émotion.

Vous vous attendiez à trouver ici votre fiancé, le lieutenant Georges Duval, et vous vous trouvez en face de trois inconnus.

Hélas ! le brave officier n'aurait pu, même s'il l'avait voulu, venir vous retrouver ici. Il est blessé.

— Blessé ? s'écria Jeanne de Franval, douloureusement touchée de cette révélation.

— Rassurez-vous, il guérira; j'en ai la certitude absolue.

— Où est-il ?

— Nous vous le dirons peut-être, tout à l'heure, si vous consentez d'abord à nous fournir les renseignements que nous attendons de votre bonne volonté.

D'ailleurs, nous avons le temps de causer; il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors.

— Parlez, je verrai si je dois vous répondre.

— Bien.

— S'agit-il encore des ridicules revendications de Marguerite Diétrich ?

— Non, ces affaires de cœur ne nous regardent plus. Il ne faut pas mettre son doigt entre l'arbre et l'écorce, par conséquent s'interposer entre deux femmes jalouses du même homme.

La conciliation dans ce cas est toujours impossible. Au surplus, nous avons mieux à faire.

— Je ne vois vraiment pas où vous voulez en venir ? fit Jeanne de Franval, s'ingéniant à redevenir tout à fait maîtresse de soi, dans l'espoir d'en imposer à ses étranges interlocuteurs.

— Vous allez le savoir, repartit Samuel, toujours doucereux.

Mais avant tout, et pour assurer la parfaite tranquillité de notre entretien, débarrassez-vous du dangereux joujou que vos mains fines tourmentent. Il ne faut pas jouer avec les armes à feu.

En achevant, le vieux scélérat fit un signe mystérieux à l'homme masqué placé près de Jeanne.

Aussitôt, et avant que cette dernière l'eût pu prévoir, l'homme essaya de lui arracher brutalement des mains sa carabine.

D'un bond, elle se recula, levant l'arme.

— Attachez ! ordonna rudement Samuel, surpris de cette résistance imprévue.

Celui de ses deux complices placé en sentinelle à la porte, déroula rapidement une cordelette mince et solide, puis se rua en avant.

— Misérables ! clama Jeanne de Franval, osez donc me toucher !

En même temps, elle saisit son arme par le canon, la fit tournoyer au dessus de sa tête en un moulinet terriblement menaçant.

Une sorte de stupeur paralysa les trois hommes. Samuel se leva prestement, de peur d'être atteint; Gribier se recula d'un saut en arrière; le troisième agresseur s'immobilisa les yeux effarés, indécis.

Tous connaissaient la bravoure, la décision de la vaillante fille du commandant Ulrich. Ils eurent peur un instant.

— Ah ! ah ! ricana férocement Samuel, nous faisons la méchante, nous voulons nous rebiffer ?

— Au secours ! clama Jeanne éperdument. A moi... à moi !

Un sourd roulement de tonnerre couvrit sa voix.

— Voilà des cris inutiles, ma belle, on ne peut les entendre.

En outre, aucun secours ne pourrait vous arriver au fond de ces bois. Nous sommes gardés au dehors, et il est peu probable que d'autres que nous se risquent à des promenades sentimentales par un pareil temps.

Une seconde de découragement étreignit brusquement la belle jeune fille, suspendit sa défensive, troubla son sang-froid.

Prompt à profiter de cette défaillance passagère, Gribier se jeta sur elle, lui arracha violemment sa carabine; tandis que l'autre complice de Samuel lui saisissait les bras et les ramenait en arrière, d'un mouvement brutal.

En un clin d'œil, elle fut maîtrisée, ligotée.

— Là, fit Samuel avec un petit sourire sarcastique, tragique en la circonstance.

Vous allez être raisonnable maintenant. Nous allons pouvoir reprendre notre conversation à l'aise, en laissant passer l'averse.

Dites-nous, simplement, ma belle enfant, où se trouvent cachés les titres au porteur que le défunt commandant de Franval vous a laissés en héritage ? Evidemment vous ne les portez pas sur vous. Ce serait lourd et imprudent.

— Je n'ai rien à vous répondre.

— C'est grand dommage pour vous. Votre attitude courageuse, j'en conviens, mais pourtant insensée, va nous obliger à prendre des mesures de rigueur que nous eussions voulu éviter.

Je vous préviens, d'ailleurs, que nous savons déjà où se trouve certain plan d'un souterrain dont l'importance est extrême pour nous. Ce plan, nous l'aurons tout à l'heure, de gré ou de force.

— Vous me tuerez plutôt, misérable !

— Bast ! on dit cela dans la colère, mais on y regarde à deux fois avant de se résoudre à une extrémité si fâcheuse.

Allons, insista Samuel, les dents serrées, dites-nous où est la cachette des titres, et remettez-nous le plan que vous portez sur vous.

Après, vous serez libre.

— Vous n'obtiendrez rien de moi. Vous êtes, je le comprends maintenant, les assassins de mon père. Eh bien, je dédaigne vos menaces, je vous crache mon mépris à la face !

— Bon, encore des gros mots inutiles. Mais nous sommes patients, nous voulons atteindre notre but de la persuasion.

(A suivre.)